

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Pagination multiple. | | |

LE MONDE ILLUSTRÉ

ABONNEMENTS :

Un an, \$3.00 - - - - Six mois, \$1.50
Quatre mois, \$1.00, payable d'avance
Vendu dans les dépôts - - 5 cents la copie

6^{ÈME} ANNÉE, No 302.—SAMEDI, 15 FEVRIER 1890

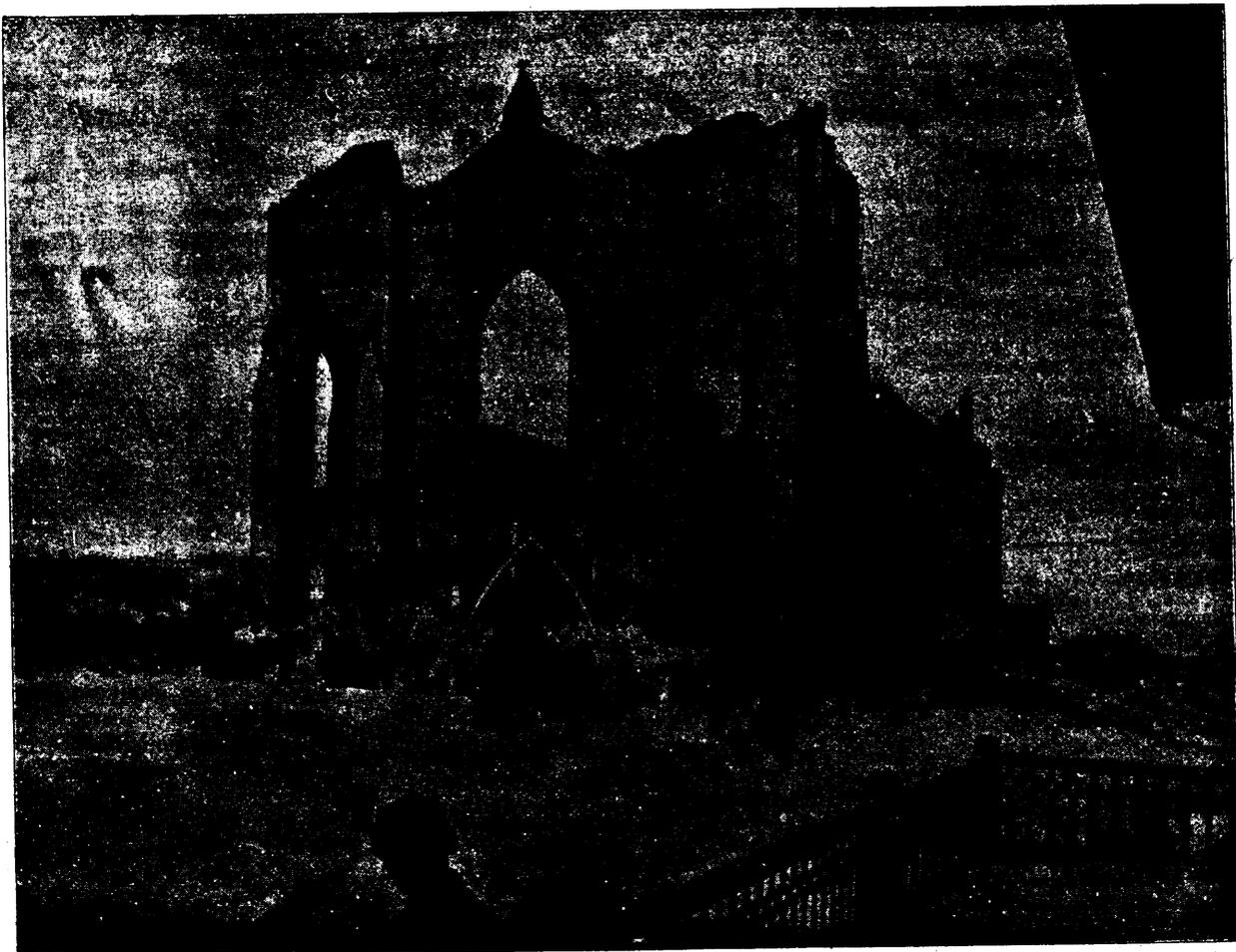
BERTHIAUME & SABOURIN, PROPRIETAIRES.
BUREAUX, 40, PLACE JACQUES CARTIER, MONTRÉAL.

ANNONCES :

La ligne, par insertion - - - - - 10 cents
Insertions subséquentes - - - - - 5 cents
Tarif spécial pour annonces à long terme



GALERIE NATIONALE.—M. G. DROLET, AUDITEUR DE LA PROVINCE, DÉCÉDÉ
Photographie Livernois.—Photo-gravure par Armstrong



LES RUINES DE L'ÉGLISE DE BEAUPORT. — VUE PRISE DE FRONT
Photographie J. Beaudry.—Photo-gravure par Armstrong

LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTREAL, 15 FEVRIER 1890

SOMMAIRE

TEXTE :—Entre-Nous, par Léon Ledieu.—En Fumant, par Raoul Renault.—Revue Générale, par G. A. Dumont.—Lettre de Voyage des Révérends Pères Terrien et Gallen (avec gravures).—Nos Gravures : M. Gaspard Drolet ; L'incendie de l'Eglise de Beauport ; Le Drapeau.—Le Condamné à mort, par J. A. Roy.—Notes et Faits, par J. Alcide Chaussé.—Faits scientifiques.—Récréations de la Famille.—Nos Feuilletons : Famille-sans-Nom (suite), par Jules Verne ; Le Régiment (suite).

GRAVURES : Galerie Nationale : Portrait de M. Gaspard Drolet.—Les ruines de l'Eglise de Beauport : vue de la façade.—Le drapeau : Assaut de Malakoff.—Les patriotes de 1837-38 conduits à la prison de Montréal.—Golfe du Mexique : Chemin de fer de Mobile à la Nouvelle-Orléans.—Mexique : La traversée du désert.—Gravure du feuilleton.

Primes Mensuelles du "Monde Illustré"

1re Prime	\$50
2me "	25
3me "	15
4me "	10
5me "	5
6me "	4
7me "	3
8me "	2
86 Primes, à \$1	86
94 Primes	\$200

Le tirage se fait chaque mois, dans une salle publique, par trois personnes choisies par l'assemblée. Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront le tirage de chaque mois.



* * La conversation était tombée sur les Juifs et plus particulièrement sur la famille des Rothschild, dont l'ancêtre, fondateur de la maison, ne possédait, pour ainsi dire, pas un sou vaillant il y a un peu plus d'un siècle.

Singulière famille dont les débuts ont été plus singuliers encore, comme je viens de lire dans un journal de France :

Il y a plus d'un siècle qu'un pauvre juif, du nom de Meyer Anselm, vint en la ville de Hanovre (Allemagne), pour y chercher quelque moyen de gagner sa vie. Il marchait nu pieds, portait un sac sur ses épaules et un paquet de haillons sur son dos. Il entreprit un petit négoce et réussit dans ce genre d'industrie comme y réussissent la plupart de ses coreligionnaires. Au bout de quelques années il retourna à Francfort, d'où il était venu, et ouvrit dans la rue des Juifs une petite boutique dont la porte était surmontée d'un écusson rouge, au milieu duquel était écrit le nom du marchand.

Comme marchand d'anciennes monnaies rares, il fit la connaissance d'un électeur de Hesse Cassel, qui cherchait alors un agent pour diverses affaires secrètes ou publiques ; ce haut personnage crut avoir trouvé dans Anselm Meyer l'homme qui lui convenait. Lorsque, plus tard, l'électeur dut s'enfuir de son pays, il confia tout son argent comptant, c'est-à-dire plusieurs millions de florins, aux soins du juif. Meyer Anselm ne se fit pas faute de prêter cet argent à un intérêt exorbitant, si bien que, dès avant l'époque où Napoléon fut envoyé à l'île d'Elbe et où l'électeur rentra dans ses domaines, le capital avait doublé.

L'électeur considéra comme un miracle d'avoir retiré son argent de la rue des Juifs ; et, au congrès de Vienne, il fit sur tous les tons et à satiété, devant les princes et les monarques européens, l'éloge de son agent juif.

Les habitants de la maison à l'écusson rouge riaient sous cape et se gardaient bien de dire que les deux millions de florins de l'électeur leur avaient rapporté une somme de quatre millions.

Comme vous le voyez, ce Meyer était tout simplement un vulgaire usurier, un misérable, qui prêtait à un taux tellement élevé, qu'il ruinait les gens qui se mettaient dans ses griffes.

Quant à sa probité envers l'électeur de Hesse Cassel, je n'ai pas besoin de vous faire observer qu'elle n'était que relative.

Le début n'est donc pas d'une propriété recommandable.

* * Plus tard, le même Meyer, Anselm toujours, se mit à jouer sur le résultat de la bataille de Waterloo, et pendant que tant de braves gens se faisaient tuer héroïquement pour leur pays, le Juif empochait un million de livres sterling.

Au lieu de lui casser la tête, on le salua jusqu'à terre.

Depuis trois quarts de siècle, les Rothschild se sont toujours mariés entre eux ; l'un épouse sa nièce, l'autre sa cousine etc., etc., de manière à toujours conserver la fortune dans la famille, mais comme le dit l'auteur de l'article en question :

Il est superflu de faire remarquer que, quoique ces alliances matrimoniales aient puissamment contribué à conserver réunis les millions des Rothschild, elles n'ont nullement amélioré la race de Meyer Anselm ; déjà, dès aujourd'hui, dit-on, des maux physiques de toutes espèces, résultant de ces alliances, se manifestent dans la célèbre famille.

Ce qui veut dire, en prose, que tous ces gens-là sont mal bâtis, malingres, souffreteux et même pire encore.

N'est ce pas justement d'un des membres de cette famille que Drumont disait :

"La baronne James possède six cents millions, et elle ne mange que de la bouillie."

Qu'on lui donne vingt-cinq domestiques, dorés sur toutes les coutures, une écuelle en or, enrichie de diamants, une cuiller en émeraude, une serviette en malines brochée d'or, mais enfin ! qu'elle donne le surplus de ses revenus aux braves gens qui ont bon estomac, qui travaillent et qui vivent plus de privations que de tiffets.

Vous savez que les Rothschild se sont partagés l'Europe, ou plutôt qu'ils se sont partagés les nations à exploiter, à appauvrir, à sucer, et c'est ainsi qu'ils ont des maisons à Francfort, en Allemagne, à Londres, à Paris, à Vienne et à Naples.

Toutes ces maisons, d'après le testament du bonhomme Meyer, dont les fils ont pris le nom de Rothschild, devaient rester unies, mais la famille de Naples vient d'être exclue du cénacle.

Son crime—crime énorme pour ces vampires—consiste en ce que Charles Rothschild a donné un jour 10,000 ducats à l'asile des orphelins de San Carlo, et que son fils a déclaré que son père avait raison.

La chose ne pouvait être admise par des juifs, et l'exclusion de la famille de Naples a été décidée.

Toutefois, ne croyez pas que le baron Gustave—on en a fait des barons, de ces gens là—le baron Gustave, fils de Charles, n'ait plus une croûte de pain à se mettre sous la dent, car les autres maisons lui donnent trente-cinq millions de piastres, un rien, une aumône.

* * Ces Rothschild tiennent l'Europe dans leurs serres, ainsi que quelques autres de leurs coreligionnaires, mais pas un des membres de cette intéressante famille de rachitiques n'a eu un seul instant l'idée de rechercher les héritiers de l'Électeur de Hesse Cassel, déjà nommé, pour leur rendre les quelques millions naguère subtilisés par Anselm Meyer.

Ces pauvres principicules doivent, comme nombre de leurs confrères en principauté Allemande, crever honnêtement de faim et, si un Rothschild quelconque avait l'idée de pareille restitution, je suis persuadé qu'il courrait grand risque de subir le sort de la famille de Naples.

Pour trente-cinq millions d'indemnité, je me laisserai faire.

* * Les Juifs, vous le savez comme moi, ont des métiers à eux, ils sont usuriers, marchands de montres, fabricants de lorgnettes, mais vous en verrez rarement faire autre chose.

Quant à ceux qui dérogent, c'est-à-dire qui ne vendent pas de vieux habits, vieilles bouteilles, montres, lorgnettes ou billets à mille pour cent, ceux-là ne fréquentent pas la synagogue et sont conspués par leurs parents.

J'en connais un, à Montréal, qui a lutté, qui a combattu, qui s'est raidi contre la misère, alors

qu'on lui offrait des avantages sérieux pour le sortir d'affaire, à des conditions inacceptables pour sa conscience. Il a refusé, il a repoussé toutes ces avances, il a travaillé, brouillé avec ses parents qui ne lui pardonnaient pas d'avoir épousé une catholique, repoussé par les Juifs qui le répudiaient, tenu à l'écart par les autres qui lui reprochaient d'être Juif—et Dieu sait s'il l'est peu de cœur !—il a continué la lutte de tous les jours, rude, remplie d'amertumes... Celui-là a droit à notre respect et à notre amitié, mais il y en a tant d'autres qui...

Celui-là ne met pas son drapeau à mi-mât quand un prince allemand meurt à Berlin où ailleurs—Il est vrai qu'il ne vend ni montres, ni diamants, ni lorgnettes.

* * Mon avant dernière causerie semble avoir porté quelques fruits, bien que peu de personnes n'en aient parlé, mais ce sont là de ces choses auxquelles les journalistes sont si habitués qu'ils n'y attachent pas une grande importance, contents qu'ils sont de donner leurs idées, dont d'autres bénéficient.

Montréal va probablement avoir aussi sa bibliothèque essentiellement pratique et industrielle, à l'usage des ouvriers, des artisans et des artistes, comme je le demandais.

Une souscription est ouverte et les premiers qui versent leur obole pour cette œuvre si utile, sont les humbles, les petits, les élèves des écoles du soir et les ouvriers.

J'ai lu quelque part que les noms des donateurs seraient publiés dans les journaux, mais je voudrais aussi que l'on publiât dans quelque temps les noms des citoyens fortunés qui n'auront pas donné. Je prendrai tout d'abord la liste des échevins, puis des hommes de professions libérales riches, (il y en a peu je le sais bien), ensuite les entrepreneurs, surtout les entrepreneurs, car les entrepreneurs tiennent une grande place dans notre pays, les marchands, les fabricants etc., etc.

Je n'ignore pas que la chose est impossible, à moins de s'exposer tout de suite à une poursuite en dommages, mais si on n'imprime pas ces noms, rien n'empêche de les dire tout haut et de les répéter tous les jours, à tous les coins de rue.

Ils sont libres de garder leurs écus, mais les autres sont-ils condamnés au silence pour cela ?

* * Une jolie réflexion de Faucher de Saint-Maurice.

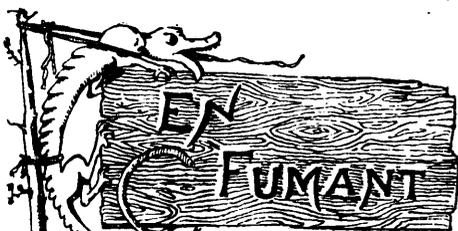
L'assemblée Législative siégeait—rien de politique dans ce que je vais dire—et l'on parlait de livres, Faucher se mêlant à la discussion s'écria tout à coup :

—Et moi aussi, monsieur le Président, je suis père de douze enfants, qui ont même cet avantage sur beaucoup d'autres, qu'ils savent lire et écrire en venant au monde, ce sont mes douze livres, les douze ouvrages que j'ai publiés. Je crois que personne ne contestera que j'ai aussi droit à un lot de terre. Qu'on me donne donc mes cent arpents !!!

Faucher, vous avez raison.

Leon Ledieu

Deux hommes, deux frères.—Si je rencontre deux adolescents, l'un ouvrier, sorti des écoles primaires, l'autre étudiant, lauréat de l'université, contemplant sur le sommet d'une montagne l'immense tableau de la nature qui les entoure, et si je les vois tous deux émus, muets d'admiration, les yeux ravis ou mouillés de larmes, qu'importe la différence de leurs habits, de leurs professions, ce seront deux hommes. Si devant ces deux hommes on cite l'exemple d'un acte d'héroïsme et si je vois leurs fronts se redresser, leurs yeux briller, leurs mains presser leurs poitrines comme s'ils étaient prêts à s'élaner, qu'importe la différence de leur caractère, de leurs professions, de leur fortune, ces deux hommes sont deux frères.—ED. CH.



Lorsqu'on a un peu d'esprit d'observation et qu'on jette les yeux sur ce qui se passe tous les jours au milieu de nous, on est porté à croire que dans le siècle où nous vivons, la société civile, loin de marcher dans la voie du progrès et de s'adjindre des membres aptes à la relever, se fait hausser aux yeux des philosophes modernes, ne fait que donner prise aux critiques du jour.

En effet, si l'on examine soigneusement et si l'on considère les hommes qui, à l'heure actuelle, ont le plus de prestige dans l'opinion publique et ceux qui le plus souvent imposent leur volonté, nous trouvons presque invariablement ceux qu'on est convenu d'appeler "parvenus."

Entendons-nous.

J'admire un homme qui, à son entrée dans le monde, n'avait d'autre bien que ses deux bras et son énergie et qui, après avoir peiné pendant plusieurs années, est arrivé à se créer un boursicot rondelet, tout en conservant la même bonne nature, la même simplicité et la même horreur de l'affectation qu'il avait à son début. Cet homme là mérite l'admiration générale et il se rendra toujours digne de l'estime qui lui sera donnée.

Mais, par contre, j'ai tout le mépris et toute l'ironie possibles pour ceux qui, ayant croisé le Pactole sur leur route, ont la prétention de croire qu'il suffit d'avoir de l'argent pour avoir de l'esprit, de l'intelligence, une conversation académique et pouvoir se servir à propos des mots inusités du plus bel idiome du monde. Ceux-là, je les appelle *parvenus* et je les poursuis et les poursuivrai toujours de mon sarcasme toutes les fois que l'occasion se présentera.

Est-il rien de plus assommant que d'avoir à écouter discourir un homme de cette catégorie sur un sujet qu'il ne connaît pas, qu'il ne connaîtra jamais ? Est-il rien de plus massacrant de le voir employer des grands mots qu'il torture, qu'il éclope ? Est-il rien de plus abracadabrant d'être témoin de la pose héroï-comique qu'il prend, la tête penchée d'un côté, grimaçant chaque fois que le mot ne vient pas ou qu'il sort difficilement ? Est-il rien de plus choquant pour l'oreille que d'entendre cette voix traînarde, prétentieuse, regorgeant de fatuité et de suffisance ?

Au seul aspect d'un individu de cet acabit, on ne peut s'empêcher de faire de la bile du plus beau jaune et on peste ouvertement contre ceux qui s'évertuent à faire force courbettes et entrechats et à pantominer ridiculeusement autour de cette *ivraie* qui croît avec une luxuriante rapidité et envahit effrayamment vite toutes les couches de la société civile d'aujourd'hui.

Il est vraiment alarmant de voir cette classe d'hommes insipides arriver à des positions sociales relativement élevées, et cela par le canal de ceux qui révolutionnent autour d'eux comme les satellites autour du soleil.

Ont-ils sous la main (les parvenus) une arme pour faire sentir leur puissance à leurs inférieurs qu'ils ne manquent pas d'y avoir recours. Ils imposent leur cruelle et humiliante volonté aux pauvres diables qui ne peuvent pas lutter avec eux pour des raisons majeures. Sont-ils quelque peu contrariés par un de ces pauvres nécessiteux qu'ils le poursuivent de leur rancune jusqu'à ce qu'ils aient réduit à la mendicité cet homme qui n'a d'autre crime sur la conscience qu'un peu de mépris pour l'invulnérable parvenu.

Dans leurs relations avec leurs quelques amis d'occasion, ils sont d'une bêtise pommée et d'un entêtement qui tient du mulet. Ils abordent sans

froncer toutes les questions, même les plus délicates. Ils nous font bailler à nous en désarticuler les mâchoires par leurs fades dissertations. L'ignorance, doublée d'une certaine prétention de tout connaître, domine chez eux. C'est bien là ce qui me tombe le plus sur les nerfs et me fait détester ce parasite—je ne me dédis pas—de la haute classe de la société.

Voici, en peu de mots et dans un cadre aussi rétréci que possible, le portrait de ce personnage détestable qui fait mine de vouloir s'enraciner parmi nous et qui n'est ni plus ni moins qu'une véritable plaie sociale.

* *

Je suis un des heureux mortels qui a en sa possession un exemplaire du *Dictionnaire du langage des nombres* de M. G. de Boucherville.

Je le dois à la gracieuseté d'un ami qui m'a prévenu contre les excès en m'adressant le billet suivant avec son envoi :

Mon cher Raoul,

Je t'envoie pour tes *étrennes* un exemplaire d'un nouveau dictionnaire. Par exemple, ne vas pas le lire tout d'un trait, ni même le lire pendant une heure sans te reposer, car je te prédis que tu deviendras fou. C'est pis que l'absinthe suisse.

D. McD****

J'ai suivi on ne peut mieux le conseil de mon ami.

Avant de vous en dire plus long, je vais vous faire la description de ce volume : Presque aussi large que long, imprimé sur papier inférieur et épais d'environ un pouce et demi, tel est, à vol d'oiseau, l'apparence du livre en question.

Ce n'est pas un dictionnaire de la langue arabe, ni de la langue chinoise, ce n'est pas non plus celui d'une langue morte, mais bien le dictionnaire d'une langue qui veut vivre : c'est celui d'un volapük quelconque. On veut en faire une langue universelle, comme si Dieu n'avait voulu la confusion des langues que pour rire, histoire de faire une surprise aux constructeurs de la tour de Babel.

On nous dit que c'est une bonne aubaine pour ceux qui sont dans le commerce et qu'ils pourront écrire leur correspondance dans un langage unique... qui est le langage numérique. Mais je crois qu'il y a assez de mots baroques dans les expressions employées par la classe commerciale.

A tout prendre, l'auteur de ce travail a beaucoup de mérite, mais malheureusement j'ai bien peur que l'utilité de son œuvre ne soit pas *universellement* reconnue.

* *

Connaissez-vous tous les titres honorifiques du prince de Galles ? Eh bien ! je vais vous les énumérer :

Le duc de Galles est comte de Chester, duc de Cornwall, haut-steward d'Ecosse, duc de Rothesay, comte de Carrick et de Dublin, baron de Renfrew et lord des Iles.

Raoul Renoult

REVUE GENERALE

L'annexion du Canada aux Etats-Unis.—M. F. Tujague.—Mort de l'ex impératrice du Brésil.—M. James Myers et sa machine à voter.

Nous avons toujours été, pour des raisons que nous croyons bonnes, contre l'annexion du Canada aux Etats-Unis. Et nous avons toujours dit que, si un changement politique devenait nécessaire en ce pays-ci, ce serait du côté de l'indépendance que les Canadiens devraient faire tous leurs efforts. L'indépendance seule, répétons-le, améliorera la position présente du Canada.

Nous sommes heureux aujourd'hui de pouvoir reproduire quelques paragraphes d'une lettre d'un Français distingué de la Louisiane, M. F. Tujague, si avantageusement connu ici, lettre dans laquelle l'auteur s'efforce de faire voir les grands désavantages d'une union plus étroite entre les deux pays voisins. Voici ces extraits :

"Votre langue ? dit-il en s'adressant aux Canadiens-français, pendant les premières années qui suivront l'annexion, vos fils, pour vous complaire, la parleront peut-être encore sous vos toits, mais non dans la rue ; d'ailleurs, bientôt, ils n'aimeront plus à l'écrire. Mais à vos petits-fils, pour se donner bon genre, ils ne voudront plus ni l'écrire ni la parler ; et pour comble d'humiliation, vous verrez les Américains des classes supérieures, tenter pour l'ap-

prendre, les plus louables efforts. Ce phénomène, à l'heure qu'il est, fait notre étonnement en Louisiane.

"Votre religion ? Elle ne sera nullement persécutée, soyez sans crainte. Les Américains, en hommes avisés, s'abstiendront d'avoir recours à ce moyen de lui recruter des adhérents. Mais, ne vous y trompez pas, votre religion, au point de vue politique, constitue une cause d'infériorité. Dans les fonctions publiques, elle sera par la suite, un sérieux obstacle à votre avancement. Il est bien vrai que la constitution fédérale ne dit nulle part qu'un catholique ne sera jamais l'hôte de la Maison-Blanche ; mais qu'a-t-on besoin de texte écrit quand la loi est gravée dans l'âme même des populations ? Peut-on admettre que ce peuple, qui est protestant dans la proportion de dix à un, et de plus, profondément attaché à son culte, condescende à hisser au fauteuil présidentiel un catholique ? Pense-t-on que cette race anglo-saxonne, qui n'admet point d'égalité, se donne volontairement par le suffrage universel, un chef de race latine ? L'histoire n'aurait donc plus ses enseignements, et la nature des hommes aurait abdiqué tous les instincts qu'on lui connaît ! . . .

"On l'a déjà dit, mais on ne saurait trop le répéter ; au point de vue de vos aspirations françaises, au lieu de deux millions d'adversaires avec lesquels vous êtes actuellement aux prises, vous en aurez soixante et quelques millions à combattre. Ce sera là le plus clair de vos profits. Malgré votre héroïsme, vous croyez-vous de taille à lutter, avec votre petite armée de quinze à dix-huit cent mille congénaires, contre cette avalanche humaine ?

Et M. Tujague ajoute en terminant : "L'indépendance, soit ; l'annexion, jamais."

Vive l'indépendance !

* * L'ex-impératrice du Brésil vient de mourir à Oporto (Portugal), d'une maladie dont elle souffrait depuis longtemps, mais qui n'est devenue sérieuse que ces jours derniers. Elle devait même partir pour la France, avec son époux, lorsque ses médecins, craignant les fatigues du voyage, lui conseillèrent de ne pas partir.

Comme elle avait pris un peu de mieux le matin même du jour qu'elle est morte, Dom Pedro l'avait laissée pour faire une visite au musée de la ville. C'est là que le consul brésilien, dépêché en toute hâte auprès de lui, est venu lui apprendre la nouvelle de la rechute de l'impératrice. Là que l'empereur arriva à son hôtel, l'impératrice était déjà morte.

Cette mort a vivement affecté Dom Pedro, car il aimait tendrement son épouse ; aussi a-t-il dit, que cette mort lui causait un plus vif regret que la perte de sa couronne.

Thérèse-Christine-Marie de Bourbon était née en Italie, le 14 mars 1822. Son père, François Ier, roi des Deux-Siciles, la maria, le 30 mai 1843, à Dom Pedro. De ce mariage sont nées deux filles dont l'une Isabelle-Christine-Léopoldine-Augusta (née le 29 juillet 1846) a épousé le prince Louis-Philippe d'Orléans, comte d'Eu. La princesse Isabelle est mère de deux enfants : Pierre, né le 15 octobre 1875 ; Louis-Philippe, né le 26 janvier 1878.

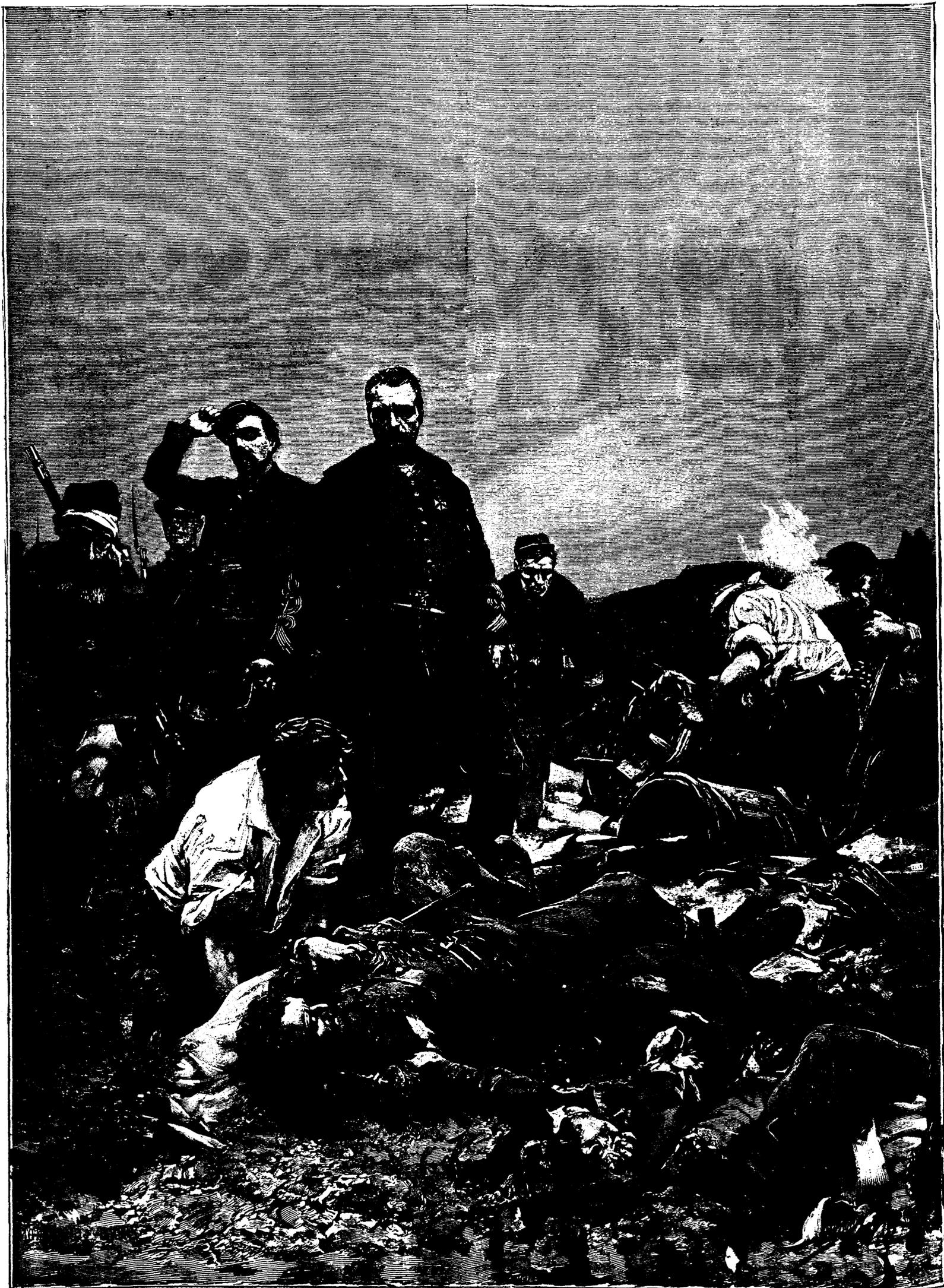
* * M. James Myers doit demander, à la prochaine session du congrès des Etats-Unis, d'adopter, pour les élections, la nouvelle *machine* à voter dont il est l'inventeur. Avec cet appareil, la votation est très simplifiée, et de plus on ne se sert pas de bulletin.

"Cette invention qui porte le nom d'*American voting machine*, dit un journal, consiste en une boîte ou cabane de cinq pieds carrés par sept pieds de haut. Cette boîte divisée à la partie supérieure par une feuille d'acier d'un quart de pouce d'épaisseur, donnant un compartiment de un pied par cinq pieds, destiné à contenir le mécanisme de la machine, et laissant un autre compartiment, appelé chambre des voteurs, de quatre pieds par cinq pieds. A un bout de ce compartiment, sont deux portes placées l'une à côté de l'autre, pour l'entrée et la sortie. Instruit par les affiches placées à l'entrée du bureau de votation, le voteur, en entrant, trouve, parallèle à la division supérieure, trois rangées de six boutons chacune. Entre ces boutons sont les noms des candidats, écrits sur de petites cartes, et en tête de ces rangées, on voit les différentes dénominations des partis : républicain, démocrate, prohibitionniste. On n'a qu'à pousser sur ce bouton, pour donner le vote qui peut renverser l'un ou l'autre parti au pouvoir.

"Les candidats des différents partis à même charge, sont inscrits sur une même ligne horizontale ; de sorte que le voteur qui pèse sur le bouton, arrête en même temps, le fonctionnement des autres. Comme on le voit, c'est très simple. Le voteur entre dans la chambre de votation où est la boîte, pèse sur le bouton correspondant au nom qui lui plaît ; le mécanisme de la boîte mis en fonction, ajoute un vote de plus, par chiffre, au nom du candidat, et tout est dit. Puis, lorsque le bureau de votation est fermé, l'officier ouvre la boîte et, immédiatement, apparaît le nombre exact des votes donnés à chaque candidat."

G. A. Dumont

Moyen pour attendre en une heure les jambons les plus durs et les plus coriaces.—Essuyez votre jambon, enveloppez-le dans la terre qui ne soit ni sèche ni trop humide, de manière qu'il soit recouvert d'environ deux pieds de terre, au bout d'une heure, il sera très tendre, sans avoir rien perdu de sa fermeté.



LE DRAPEAU. — ASSAUT DE MALAKOFF. — TABLEAU DE M. MOREAU DE TOURS

Voyage des Révérends Pères Terrien et Gallen, de New-York à Mexico

LETRE DU R. P. GALLEN, DES MISSIONS AFRICAINES DE LYON, A MM. LES DIRECTEURS DE L'ŒUVRE DE LA PROPAGATION DE LA FOI

Avant de vous donner un résumé de notre voyage de New-York à Mexico, nous voulions pouvoir vous annoncer que nous avons fait le premier pas important pour notre mission, que notre première démarche avait été bénie de Dieu.

Remercions la divine Providence, il en est ainsi, et maintenant nous avons l'esprit plus libre, nous nous sentons plus de goût pour vous écrire les détails, le menu de notre course à travers les Etats-Unis et le Mexique.

Après une semaine bien remplie à New-York, nous fûmes enfin libre de partir le samedi 2 novembre. De New-York, un *ferry boat*, sorte de gare flottante de la Compagnie *Pennsylvania Rail Road*, nous conduisit sur l'Hudson, à New-Jersey, qui forme comme un quartier immense de la grande métropole américaine. Bientôt le train nous lançait à travers une campagne marécageuse, sous un ciel gris et pluvieux, vers la grande ville de Philadelphie. Nous nous y arrêtâmes quelques heures seulement ; puis, le soir même, nous arrivions à Baltimore.

* *

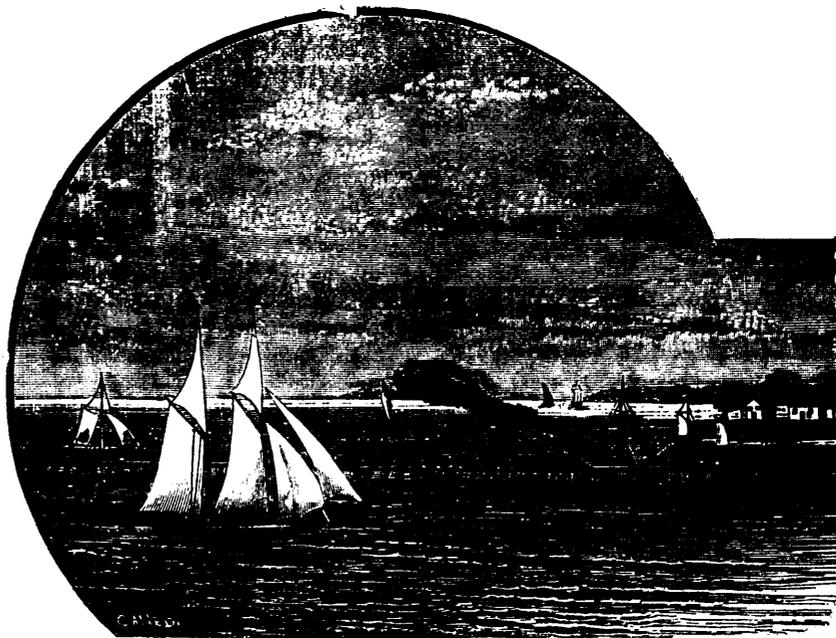
Baltimore, vieille cité yankee, a le même aspect, la même teinte rougeâtre que toutes les villes des Etats-Unis. Les rues, assez sales, sont incessamment parcourues par des voitures, des tramways, des camions de toute taille. Là aussi on commence, comme nous l'avons vu à New-York et à Philadelphie, à élever de magnifiques constructions en pierre rouge d'un style original, tenant du romain et de l'égyptien. Baltimore avait autrefois un marché important de nègres. Ce qui la distingue aujourd'hui à nos yeux, c'est qu'elle est le centre, pour ainsi dire le cœur du mouvement catholique aux Etats-Unis.

Son archevêque, récemment revêtu de la pourpre romaine, se préparait, lors de notre passage dans cette ville, à présider aux fêtes du centenaire de l'établissement de l'épiscopat aux Etats-Unis et à la fondation d'une Université catholique à Washington. Son Eminence nous reçut avec la plus paternelle bienveillance et nous laissa une lettre attestant l'intérêt qu'elle porte à l'Œuvre de la Propagation de la Foi. Le vénéré supérieur du grand séminaire, M. Magnieu, nous offrit une hospitalité cordiale dont nous garderons toujours le souvenir. Nous étions heureux de voir cette maison où ces messieurs de Saint-Sulpice ont formé tant d'excellents prêtres pour les différents diocèses de l'Amérique du Nord.

Le lendemain, on fêtait Saint-Charles au petit séminaire établi dans la campagne. Son Eminence le cardinal Gibbons, ainsi que M. le supérieur, nous invitèrent à cette fête de famille. On voulait aussi nous retenir pour les grandes fêtes du centenaire ; mais, quand on a une œuvre à accomplir, on a hâte de se mettre au travail. Adieu donc à Baltimore ; un coup d'œil à Washington, à son Capitole, puis nous voici en wagon pour la Nouvelle-Orléans.

* *

Il faut vous parler de ces wagons américains. Très longs, suspendus sur



GOLFE DU MEXIQUE.—Chemin de fer de Mobile à la Nouvelle-Orléans, près de Biloxi ; d'après un croquis du Rév. Père Gallen

des ressorts qui prennent presque la longueur de la voiture, ils ne donnent pas ces secousses, ces soubresauts si fatigants des wagons français. L'intérieur, qui ne forme qu'une seule salle, offre un grand luxe : parois sculptées, incrustations, plafonds décorés de fleurs, d'oiseaux, lampes très riches, bancs de velours, glaces très larges qui permettent de bien voir le paysage, tout est installé pour la commodité du voyageur, son *confortable*. A chaque extrémité du train, un cabinet de toilette aussi complet que possible, avec sa fontaine d'eau glacée, est d'une utilité inappréciable.

Pour le voyageur peu causeur et d'un tempérament tranquille, c'est un charme de voyager aux Etats-Unis. Bien qu'il n'y ait qu'une seule classe pour tout le monde, sauf les *sleeping-cars* (wagons-dortoirs) et les wagons-parloirs, on ne remarque jamais ces signes d'une mauvaise éducation qui affligent si souvent, en Europe, les gens bien élevés qui voyagent. Pas de ce tapage, de ces soldats ivres, de ces chants obscènes, de ces conversations immorales qui font la terreur des femmes, des ecclésiastiques et des gens de bien obligés de monter en voiture de troisième classe.

En France, chaque wagon porte un article du règlement qui défend de fumer. Hélas ! que de mauvaises heures nous avons passées dans ces boîtes sales, entassés, les pieds dans les crachats, les pounons empestés par l'affreuse fumée, pendant que nous lisions, rêveurs, la fameuse défense collée dans chaque compartiment ! Ici où tout le monde fume, personne ne se permet de fumer dans les wagons ordinaires. Une voiture spéciale est offerte à ceux que délecte le parfum nauséabond. On se demande si la politesse française n'a pas traversé l'Atlantique pour se réfugier chez les plus rudes Yankees ! Mais chut ! Ne disons pas de mal de la France. Oh ! non. Si elle a ses défauts, elle a aussi de bien précieuses qualités. Aimons-la bien toujours, elle est notre mère !

Du reste, voici la nuit et le wagon se transforme en dortoir, les parois s'abaissent, les couchettes se forment, les rideaux se tirent, chacun se met au lit, on baisse les lampes, bonsoir ! On se trouve un peu gêné d'abord dans ces cabines à deux étages, puis on se fait à ces usages du Nouveau Monde et l'on se trouve bien pour les longs voyages.

Le matin au réveil, nous sommes à Richmond, capitale de la Virginie. Nous parcourons ainsi les Carolines, la Georgie, l'Alabama et la Louisiane. Toutes ces contrées se ressemblent : collines peu élevées mais nombreuses, forêts continues. Ça et là des clairières défrichées, quelques huttes de nègres, de petits villages, des maisons en planches, puis des arbres et toujours des arbres. De temps à autre, on annonce une ville ; on descend au buffet à la hâte si c'est le moment de manger ; on mange à la hâte, une hâte américaine, à la vapeur, on avale un repas non moins américain. Puis, les *twenty* (vingt) minutes écoulées, la cloche sonne, le train part, tant pis pour le retardataire. Dans l'Alabama et la Louisiane les collines disparaissent ; aux chênes et aux pins se mêlent d'autres essences des magnolias gigantesques, des cèdres, etc. ; des arbustes en fleurs, des cactus, des yuccas, des palmiers nains, des lianes annoncent les pays chauds et forment le fouillis des forêts vierges. Puis voici la mer mobile, le golfe du Mexique ; les forêts s'avancent jusque dans l'Océan, l'air est doux, tiède, on se rappelle mélancoliquement que ce beau pays fut français : Belle-Fontaine, Beauvoir, Rigoletto, etc., et la langue que l'on parle est notre belle langue française. Mais en avant, en avant, voici la Nouvelle-Orléans.



MEXIQUE.—Traversée du désert, près de Massimi, ligne de Piedras Negras à Torreón ; d'après un croquis du Rév. Père Gallen

Ici nous sommes en France, les noms des rues, les enseignes

des magasins, les types des personnes, les mots que l'on entend, tout est français. Malheureusement l'Américain du Nord et l'Allemand tendent à dominer et déjà une grande partie du commerce est entre leurs mains. Nous trouvons dans cette ville plusieurs prêtres français. M. Mignot, curé de la cathédrale, nous reçoit avec une cordialité, une amabilité vraiment françaises, et comprenant parfaitement notre mission, il nous engage à prêcher à toutes les messes du dimanche en faveur de la Propagation de la Foi. Nous acceptons avec empressement et nous rappelons aux fidèles que l'Œuvre, commencée pour venir au secours des diocèses de la Nouvelle-Orléans et de Baltimore, doit être soutenue maintenant par ces diocèses américains à qui elle a donné sans compter.

Nous trouvons partout une grande sympathie. M. Bermudez, président de la Cour Suprême, homme d'un rare talent, nous remet une lettre de recommandation pour le Président de la République Mexicaine. M. Antchinson, propriétaire directeur de la ligne *Southern Pacific Rail Road* nous accorde, quoique protestant, une réduction de 50% ce qui nous fait une économie de 400 frs. Mais ici les dollars ou piastres n'ont que la valeur d'un franc en France, et malgré tout, notre voyage sera plus coûteux que nous ne voudrions. Tout repas se paye 5 francs, même en ne prenant que de l'eau ou café au lait pour boisson de table. La moindre fiole de vin de Californie se paie 5 francs, et dans le train on demande un dollar pour un flacon de bière.

Après un retard de quatre ou cinq jours, retard bien pénible pour nous, nous quittons la Nouvelle-Orléans le mardi 12 novembre. Comme à New-York, nous nous embarquons sur un *ferry-boat* pour venir prendre le train sur la rive gauche du Mississipi.

* *

On nous annonce que samedi, c'est-à-dire après quatre jours et quatre nuits de chemin de fer, nous serons à Mexico. En route donc et nous voici lancés de nouveau à travers les forêts vierges et les immenses plantations de cannes à sucre. Après une nuit de repos dans le *sleeping*, nous nous éveillons le lendemain matin dans les plaines du Texas. Le pays n'a plus l'aspect de la veille. Les arbres sont rares ; les campagnes légèrement ondulées, sont mieux cultivées, les villages mieux bâtis, les maisons ont un air de bien-être et de propreté qui fait plaisir. Mais, à mesure qu'on avance vers l'ouest, les cultures diminuent, les arbres deviennent de chétifs arbustes, la campagne se fait déserte ; les cactus, les aloès annoncent un climat sec et chaud.

San-Antonio, nom espagnol, maisons à balcons, on voit qu'on approche du Mexique. A Spotford, le train se dirigeant vers San Francisco laisse notre *sleeping-car* à une autre machine qui nous entraîne dans des plaines sans fin. Un air calme, un ciel pur, au loin des collines bleu foncé sur l'azur plus clair, on se croirait en Orient. Ces paysages à la fois grandioses et simples plaisent toujours et élèvent l'âme.

Le soir, nous passons la frontière, le Rio-Grande entre Eagle-Pass et Piedres-Negras. Ici, l'arrêt est assez long et nous descendons du train pour faire visiter nos malles à la douane et aller souper, car il est nuit. Nous trouvons des types nouveaux, ce n'est plus l'impassible Américain du Nord, des yeux noirs se fixent brillants sur vous, les figures jaunes paraissent malades à la lueur du gaz ; puis voilà les grands chapeaux pointus du Mexique et surtout la sonore et énergique langue castillane. Cela nous plaît mieux que le langage en-dedans des yankees. Nous sommes bien au Mexique. Mais c'est la nuit, demain seulement nous pourrions contempler les magnificences de ce pays nouveau pour nous.

* *

A cinq heures on s'éveille, le train est arrêté. Monclova ! tel est le nom de la station, vite on s'habille, on se lève, et l'on vient pour admirer... Quoi ! c'est là le Mexique ! Mais nous sommes en Algérie, l'Algérie des frontières du Maroc avec ses collines dénudées, ses broussailles, ses Arabes ! Ces gens jaunes, enveloppés de couvertures rouges, ces cavaliers qui disparaissent là-bas dans le désert,

ce sont bien des Bédouins. Enfin, c'est pourtant le Mexique ! Et le train part et nous nous enfonçons de plus en plus dans un pays affreux. Ici, la plante grasse a trouvé sa terre de prédilection. De tous côtés, entre les roches grises, on voit surgir cactus, yuccas, aloès à la fleur gigantesque qui donnent au paysage un cachet vraiment mexicain. Les déserts de l'immense plateau appelé Bolson de Mapimi, ses *canons* (vallées) n'offrent rien autre chose à l'œil fatigué du voyageur. Pas d'habitations sauf quelques huttes aux stations. La carte marque des lacs, des lagunes et de loin le mirage lui donne raison ; mais la rapide machine nous jette bien vite dans la triste réalité. Ces belles eaux bleues ne sont de près que des sables gris aussi secs en ce moment que le Sahara.

Enfin, après toute une journée de chaleur et de poussière, nous atteignons la grande ligne centrale à Torreon, pauvre village enfoui dans la poussière. Le train se fait attendre jusqu'à la nuit et nous nous empressons de prendre notre couchette pour nous reposer. Au réveil, voici des collines rougeâtres sans végétation ; des blocs peints en blanc et en rose en forme d'obus énormes, se remarquent de tous côtés. Ce sont les bornes des concessions minières. Nous sommes aux mines d'argent de Zacatecas. On aperçoit plusieurs établissements d'exploitation, puis au-dessous du train, dans un ravin au milieu de collines arides, la ville elle-même, grande, bien bâtie avec de belles églises. Nous lui disons au revoir, puis nous descendons par une vallée plantée de cactus et d'aloès vers la grande plaine qui précède Aguas-Calientes. Dans cette plaine, on remarque quelques *haciendas*, fermes mexicaines, et leurs champs sans limites ont plus de cinquante, soixante laboureurs qui travaillent sous la surveillance d'un cavalier. A midi, nous dinons à la gare d'Aguas Calientes, et des fruits inconnus pour nous, *ceremonias*, goyaves etc., nous sont présentés. Aguas-Calientes est paraît-il, une ville assez belle, célèbre par ses bains chauds, comme l'indique son nom.

D'Aguas Calientes à Léon, autre ville importante du Mexique, nous traversons des pays montagneux, tantôt cultivés, tantôt arides, où dominent toujours les plantes grasses. Les *haciendas* sont entourées de véritables remparts de *cierges* épineux.

A Léon, le climat est très doux ; on y cultive et l'on y cueille des fraises toute l'année. A la station, on vient vendre de magnifiques corbeilles de ces fruits. On nous dit que la ville est belle ; mais c'est à peine si dans l'obscurité nous distinguons quelques dômes des églises.

* *

Enfin, voici l'aurore du dernier jour du voyage ! on approche de Mexico et nous descendons dans la plaine qui entoure la ville. Si Monclova nous a rappelé l'Algérie, la plaine de Mexico est l'image des environs du Caire sauf pourtant la ceinture de montagnes qui l'entoure : même atmosphère douce, un peu molle, même poussière fine, mêmes canaux d'irrigations avec leurs chemins poussiéreux, même teinte grise des arbres. Quant aux gens, on dirait qu'ils ont appris des Arabes à se draper dans leurs manteaux ou dans leurs guenilles, du même style et de la même teinte gris sale que les *gallabias* et les *caftans* d'Égypte. Ces maisons carrées à terrasse, aux murs grisâtres, rosâtres, à moitié décrépis, sont copiés sur les constructions égyptiennes. Et ces ânes si nombreux ! N'ont-ils pas le même air sérieux, triste et résigné que leurs confrères du Caire ? Mais tout passe, surtout en chemin de fer, et nous voici au Caire... pardon à Mexico !

Prochainement je vous parlerai de cette ville.

NOS GRAVURES

M. GASPARD DROLET

Encore un citoyen marquant, une personnalité des plus honorables qui vient de disparaître.

M. Gaspard Drolet, auditeur de la province de Québec, est mort à la suite d'une courte maladie.

Cette nouvelle a produit toute une sensation dans la ville, encore sous le coup de l'émotion causée par le grand nombre de mortalités récentes.

M. Drolet était un excellent chrétien, un fonctionnaire habile et consciencieux. Sa mort cause un deuil général parmi la population de Québec.

M. Jacques-François-Gaspard Drolet naquit à Québec le 23 janvier 1828. Il était le fils de M. Gaspard Drolet, avocat, et de madame Marie-Antoinette LeBlond, fille de Jacques LeBlond, écrivain. Il fit ses études au Séminaire de Québec et entra dans le service civil en 1862, au département des Travaux publics du Canada. De 1850 à 1860, président de l'Institut Canadien de Québec. En 1867, nommé aux fonctions éminentes et difficiles d'auditeur de la province. Nommé commissaire en 1869 conjointement avec M. J.-W. Duncumb, percepteur de la douane à Québec, et Frs Vézina, caissier de la Banque Nationale pour s'enquérir sur l'organisation du service civil à Québec. Nommé de nouveau commissaire en d'autres circonstances importantes en 1875 et 1883.

M. Drolet s'occupa activement de milice et fut capitaine du 7ème des Chasseurs pendant quelques années.

En 1850, il avait épousé mademoiselle Marie-Louise Bruneau, fille de l'honorable juge J.-C. Bruneau de la Cour Supérieure. De ce mariage sont nés six enfants tous vivants. M. Eugène Drolet, employé du département du Trésor, qui est actuellement dangereusement malade d'une pleurésie ; M. l'abbé Casimir Drolet, du diocèse d'Ottawa ; M. Jos. Drolet, officier de l'école d'infanterie au Nouveau-Brunswick, et trois filles.

Membre du Tiers-Ordre de Saint-François, il manifesta le désir, avant de mourir d'être enseveli dans la robe de bure de sa confraternité.

Nous offrons à madame Drolet et à sa famille nos plus sympathiques condoléances dans le malheur qui les frappe si cruellement.

L'INCENDIE DE L'ÉGLISE DE BEAUPORT

Nous donnons aujourd'hui une vue des ruines de l'église de Beauport (près Québec), incendiée dans la nuit du 30 janvier, d'après une photographie prise le lendemain, par M. Beaudry.

Cette église, une des plus jolies de la Province de Québec, fut commencée sous le Rév. M. Bernard, et le Rév. M. Lemoine, que la mort enlevait l'avant-veille du désastre, en fut le premier desservant.

Mgr Langevin, de Rimouski, continua l'œuvre commencée par le Rév. M. Bernard, et c'est le Rév. M. Tremblay qui termina ce bel édifice et qui desservit la paroisse de Beauport pendant vingt-six ans.

Le Rév. M. A. D. Légaré en est le desservant actuel depuis cinq ans.

Coincidence remarquable, Monsignor Légaré, frère du desservant actuel, était décédé la veille de l'incendie et exposé au moment du désastre. Ceci nous montre combien fut grande la douleur du Rév. M. Légaré, frappé en deux jours dans ses affections les plus chères, la mort de son honoré frère et l'incendie de sa chère église.

Cette église était une des mieux fournies de la paroisse de Québec ; ses ornements, riches et nombreux, prouvaient le zèle des différents curés qui se sont succédés à Beauport et la grande charité qui caractérise les habitants de cette paroisse.

Le tiers de la maçonnerie est encore en assez bon état pour être restaurée et avec le montant des assurances, c'est-à-dire \$46,200, on espère que l'église sera rebâtie pour l'automne prochain.

Les pertes, d'après le Rév. M. Légaré, s'élevaient à \$200,000.

La salle publique de la paroisse, qui peut contenir environ 700 personnes, sert d'église provisoire, trois offices y sont célébrés, ce qui donne aux communiant de Beauport la facilité de satisfaire à la loi du dimanche.

LE DRAPEAU

Le 8 septembre 1855, à l'assaut de Malakoff, le drapeau du 91me régiment de ligne française, fut planté sur le parapet, au-dessus d'une poudrière.

Tout à coup retentit une terrible explosion saluée par les hurrahs des Russes. La poudrière venait de sauter. Le lendemain, dès qu'il fit jour, le lieutenant Becquet de Souraz réunit ce qui lui restait de soldats valides pour déterrer l'aigle. Les

hommes, brisés de fatigue, retrouvèrent de l'ardeur et commencèrent cette tâche pénible.

Après un travail de trois heures, le drapeau reparut enfin entouré de cadavres mutilés de ses défenseurs. Le porte-drapeau, Ganichon, tenait encore, serré dans ses mains roidies par les convulsions d'une horrible mort, ce symbole de gloire dont la garde lui avait été confiée.

L'aigle était détachée, la hampe brisée, les franges déchirées et sanglantes.

Tel est le sujet de la remarquable et dramatique composition de M. Moreau de Tours, qui a été très admirée au Salon et que reproduit notre gravure.

LE CONDAMNÉ A MORT

Etendu sur son misérable grabat, il a essayé de dormir mais le Seigneur lui a dit : le sommeil fuira la paupière du méchant.

Sa vie entière lui revient devant les yeux.

Il était jeune et beau. Il voulait jouir de la vie qui hélas ! nous apparaît toujours à travers un prisme trompeur. Son oncle, dont il était l'unique héritier, était puissamment riche. Il l'assassina. Son ami qu'il croyait bien fidèle—existe-t-il l'ami fidèle ?—le dénonça. Il passa en cour d'assises et il fut condamné à mort. Et maintenant il était là, sur ce grabat, attendant le dernier supplice. Son père et sa mère se mouraient de honte et de chagrin. Sa fiancée, cette jeune fille douce et pure à qui il avait juré un amour éternel, venait de s'enfermer pour la vie entre les quatre murs froids d'un couvent. Une larme perla à sa paupière. Ah ! c'est maintenant que venaient les regrets ! mais il était trop tard ! trop tard ! Ah ! s'il avait été obéissant envers ses bons parents, s'il avait abandonné ces compagnons qui le conduisaient dans ces estaminets infâmes où il allait apprendre le crime.

—Trop tard ! Trop tard ! S'il avait écouté les avis charitables du bon curé qui lui disait de revenir dans la bonne voie pendant qu'il en était encore temps. Mais toujours la cloche maudite lui tintait à l'oreille : Trop tard ! Trop tard !

Cinq coups sonnèrent lentement à l'horloge de la prison. C'était le dernier jour. Il se leva. Il regarda dans le petit chassis grillé par lequel entraient des flots de lumière du soleil du matin. La nature était en joie. Partout de la verdure, partout de la joie. Là-bas, dans le lointain, les petits oiseaux perchés sur les arbres déjà chargés de fruits gazouillaient leurs chants d'amour. Et, lui, le pauvre condamné, était triste et seul.

La porte massive grinça sur ses gonds rouillés. Un homme, aux cheveux blancs et à la démarche mal assurée, entra. C'était le prêtre. C'était le bon vieux curé qui l'avait baptisé, qui lui avait fait faire sa première communion et il venait le préparer au terrible passage de l'Éternité. Le condamné se jeta à genoux. Et le prêtre, messager de Dieu, entendit la confession de cet homme qui allait paraître devant son juge. Elle fut longue et souvent interrompue par les sanglots. Enfin, le prêtre se leva et sa main tremblante faisant le signe de la rédemption, il prononça les paroles qui reconcilient le pécheur avec son Dieu.

Alors les officiers de la justice entrèrent et le cortège se mit en marche. Oh ! qu'il était beau et triste ce spectacle ! Ce vieillard, dont les longs cheveux blancs flottaient épars à la brise du matin, d'une main soutenant le condamné et de l'autre lui montrant l'image de celui qui s'était crucifié pour lui, et ce jeune homme baisant avec amour le divin crucifié qu'il avait tant outragé ! Lentement, bien lentement, prêtre et condamné gravirent les dix degrés qui conduisaient à l'échafaud puis le bourreau à figure sinistre lui passa le nœud fatal au cou.

On entendit un bruit sec et dans l'air ce son parvint aux oreilles des spectateurs :

—Pardons, mon Dieu !

Il était devant le tribunal de la justice suprême.

Pierre Georges Roy



Arithmétique de fantaisie.—De six soustraire neuf, de neuf soustraire dix et de quarante soustraire cinquante pour que le résultat total soit six

SIX	IX	XL
IX	X	L
S	I	X

Les mariages.—On se moque fort de la statistique et des statisticiens ; pourtant, leurs recherches ont parfois des résultats intéressants. Ainsi, l'Allemagne est en train de refaire son Code Civil, voulant fixer l'âge auquel les Allemands et Allemandes pourront se marier, âge qui varie dans les différents pays de l'Europe. Il ressort de ces recherches qu'en Russie les hommes peuvent se marier à dix-huit ans, les femmes à seize ; en France et en Belgique, les hommes à dix-huit ans et les femmes à quinze. Il en est de même en Hongrie pour les protestants, mais les catholiques peuvent contracter mariage : les hommes à quatorze ans et les femmes à douze, comme en Espagne, en Grèce et en Portugal ; en Autriche, on se marie, hommes et femmes, depuis quatorze ans ; en Angleterre et en Turquie, il n'y a pas d'âge minimum.

Quel est le pays le plus favorisé ?

Dynastie française et souverains français.

	Année.
LES MEROVINGIENS	
Clovis, roi des Francs.....	481
Childéric III, dernier de la race.....	742
LES CAROLINGIENS	
Pepin (le bref), fils de Charles Martel.....	752
Charlemagne, empereur de l'Ouest.....	768
Louis V, dernier de la race (le Débonnaire).....	986
LES CAPETIENS	
Hugues Capet.....	987
Louis IX (saint Louis).....	1226
Charles IV.....	1322
MAISON DE VALOIS	
Philippe IV de Valois.....	1328
Henri III, dernier de la race.....	1574
MAISON DE BOURBON	
Henri IV, roi de Navarre.....	1589
Louis XIII.....	1610
Louis XIV (Dieudonné).....	1643
Louis XV (le bien-aimé).....	1715
Louis XVI (guillotiné le 24 janvier 1793).....	1774
Louis XVIII (n'a jamais régné).....	1793
PREMIÈRE RÉPUBLIQUE	
Convention Nationale, siégée le 21 septembre.....	1792
Le Directoire 1er novembre.....	1795
LE CONSULAT	
Bonaparte, Cambacérés et Lebrun, 24 décembre.....	1799
Bonaparte, nommé Consul pour dix ans, 6 mai.....	1802
Bonaparte, nommé Consul pour la vie, 2 août.....	1802
L'EMPIRE	
Napoléon Ier (Bonaparte), 18 mai.....	1804
Napoléon II (n'a jamais régné), mort le 22 juillet.....	1832
LA RESTAURATION	
Louis XVIII (entra dans Paris le 3 mai).....	1814
Charles X.....	1824
(Déposé le 30 juillet 1830, mort le 6 novembre 1831)	
MAISON D'ORLÉANS	
Louis-Philippe, roi des Français.....	1830
(Abdica le 24 février 1848, mourut le 24 août 1850).	
Comte de Paris, né le 24 août.....	1838
(Héritier des couronnes des maisons d'Orléans et de Bourbon)	
DEUXIÈME RÉPUBLIQUE	
Gouvernement Provisoire formé le 22 février.....	1848
Louis-Napoléon, élu président le 19 décembre.....	1848
SECOND EMPIRE	
Napoléon III, élu empereur le 22 novembre.....	1852
(Déposé le 4 septembre 1870, mort le 9 janvier 1883)	
TROISIÈME RÉPUBLIQUE	
Comité de la Défense Nationale, 4 septembre.....	1870
L. A. Thiers, élu président le 31 août.....	1871
Maréchal MacMahon, élu président le 24 mai.....	1875
Jules Grévy, élu président le 30 janvier.....	1879
Sadi-Carnot, élu président le 4 décembre.....	1887

J. ALCIDE CHAUSSÉ.

FAITS SCIENTIFIQUES

DIAMANT ARTIFICIEL.—Un inventeur anglais, le Dr Parson, aurait réussi à fabriquer des diamants. Les deux bouts d'une tige de charbon ayant subi une préparation spéciale sont reliés à une machine dynamo dont le courant porte le charbon à une très haute incandescence. Il se forme alors une couche de petits cristaux, qui présentent toutes les qualités caractéristiques du diamant et peuvent servir à tailler des brillants.

* *

LE PHONOGRAPHE ET LES CHEMINS DE FER.—On ne se serait certainement guère douté que l'on pouvait appliquer le phonographe aux chemins de fer. Il paraîtrait, cependant, qu'il va servir à révolutionner complètement le service des signaux. On va expérimenter, en effet, un instrument appelé *linguographe*, qui n'est autre chose qu'un phonographe dont la puissance d'émission est grossie à l'aide d'un appareil spécial, et qui remplacerait le sifflet de la locomotive. Les signaux seraient parlés, c'est-à-dire que le mécanicien, avec cet appareil, pourrait faire entendre les indications nécessaires tant aux agents des gares et de la voix qu'au personnel du train et aux voyageurs même, en cas d'accident imprévu.

* *

LE GAZ DE BOIS.—Un industriel canadien fabrique le gaz d'éclairage dans une usine de la province d'Ontario avec des copeaux de bois résineux. Cet industriel, dit la *Revue Scientifique*, emploie des copeaux de sapin très secs qui fournissent de 560 à 850 mètres cubes de gaz d'éclairage par tonne. On se sert de cornues analogues aux cornues ordinaires, mais le traitement des matières est différent de celui des gaz à la houille. L'acide sulfurique et l'ammoniaque, dont la présence est si désagréable dans les produits du charbon de terre, ne s'y trouvent qu'en proportion insignifiante. Le bois résineux est bien préférable, à cause de sa richesse en produits gazeux et de leur pouvoir éclairant, qui est considérable. La dessiccation et la préparation des matières s'opèrent mécaniquement. Dans tous les pays où les copeaux se trouvent en abondance et à bon marché, et où le charbon de bois, le goudron, le vinaigre de bois et l'alcool méthylique rencontrent de bons débouchés, il semble qu'il y ait grand avantage à la fabrication du gaz de bois.

* *

L'EOPHONE.—Un nouvel instrument, nommé *Eophone*, a été imaginé par un inventeur de San-Francisco, dans le but d'éviter les abordages par un temps de brume.

La partie visible est un récepteur de sons formé par deux compartiments étroits et séparés l'un de l'autre par une cloison. Ce récepteur est rotatif. Les sons viennent frapper l'oreille de celui qui écoute au moyen de deux tubes séparés. Quand le récepteur est tourné du côté d'où vient le son, les vibrations sont perçues par les deux oreilles à la fois. Il en résulte que, pour déterminer la direction du son, il est nécessaire de faire tourner l'instrument jusqu'à ce que le son vienne frapper les deux oreilles en même temps, et l'on marque alors la direction indiquée par l'*eophone*. De cette façon, on peut déterminer exactement d'où viennent les coups de sifflets et les sons émis par les cornes de brume des navires qui passent à proximité.

L'inventeur prétend que son instrument peut, en outre, servir à déterminer la position des *icebergs* ou autres corps flottants.

* *

LA COULEUR DE LA MER.—Quelle est au juste la couleur de la mer ? Les poètes l'appellent tantôt la mer bleue, tantôt la mer verte, aujourd'hui l'Océan aux flots d'azur et demain aux flots sombres.

Les peintres, eux, ne s'y trompent point : tous ceux du Nord ont représenté dans leurs tableaux la mer verte ; tous les maîtres italiens ont peint la mer bleue.

La mer a en effet ces deux couleurs, dit M. Georges Pouchet dans une de ses chroniques scientifiques du *Siècle*, et l'origine de cette différence n'est pas encore bien connue. " Nous parlons de la "couleur" de l'eau de la mer et non de l'apparence de la mer. Ce sont là, en effet, choses fort différentes et que des esprits peu scientifiques ont seuls pu confondre. L'apparence d'un corps résulte de mille circonstances différentes et variables, la couleur d'un corps est une qualité qui lui est propre et qui souvent n'a rien à faire avec la façon dont il impressionne communément nos yeux. Cette distinction est élémentaire. Prenez un diamant. Son apparence, ce sont les feux qu'il jette ; sa couleur, elle est nulle, ou bien si c'est un diamant du Cap, elle est un peu jaunâtre. L'apparence d'un diamant est infiniment changeante, selon une multitude de circonstances ; la couleur d'un diamant est une qualité intrinsèque de la pierre, inséparable d'elle, mesurable, et dont on peut toujours, par des moyens appropriés, constater l'existence. Or, la distinction que nous indiquons n'a pas toujours été faite en ce qui touche les eaux de la mer. Sans doute l'apparence est infiniment variable, selon l'état du ciel, la hauteur ou la forme des vagues, l'incidence sous laquelle on la regarde, la nature des astres qui l'éclairent ; elle est argentée sous la lune, et rouge aux soleils couchants. Mais tout cela est fugitif."

D'une manière générale, les mers chaudes sont bleues et les mers froides sont vertes. Les eaux bleues sont les plus pures. La coloration verte est due, dans les régions glaciales, à des végétaux microscopiques dont la matière colorante se dissout facilement. Il y a cependant des exceptions. Ainsi les navigateurs ont constaté que, dans les parages du Groënland, on pouvait alternativement naviguer sur des eaux bleues et sur des eaux vertes.

FEUILLETON " DU MONDE ILLUSTRÉ "

MONTRÉAL, 15 FÉVRIER 1890

FAMILLE-SANS-NOM

PAR JULES VERNE

PREMIÈRE PARTIE

(Suite)

Toute fois, en 1825, la conspiration, ayant un objectif déterminé, s'était organisée en dehors des libéraux de la Chambre canadienne. Si Papineau et ses collègues, Cavillier, Bédard, Viger, Quesnel et autres, ne la connurent même pas, Walter Hodge pouvait compter sur eux pour en assurer les conséquences, si elle réussissait. Et, tout d'abord, il s'agissait de s'emparer de la personne de lord Dalhousie, qui, en 1820 avait été nommé aux fonctions de gouverneur général des colonies anglaises de l'Amérique du Nord.

A son arrivée, lord Dalhousie semblait s'être décidé pour une politique de concession. Sans doute, grâce à lui, l'évêque romain de Québec fut reconnu officiellement, et Montréal, Rose, Régipolis, devinrent les sièges de trois nouveaux évêchés. Mais, en fait, le cabinet britannique refusait au Canada le droit de se gouverner par lui-même. Les membres du conseil législatif, nommés à vie par la Couronne, étaient tous Anglais de naissance et annihilèrent complètement la Chambre d'assemblée élue par le peuple. Sur une population de six cent mille habitants, qui comptait alors cinq cent vingt-cinq mille Franco-Canadiens, les emplois appartenaient pour les trois quarts à des fonctionnaires d'origine saxonne. Enfin, il était de nouvelle question de proscrire l'usage légal de la langue française dans toute la colonie.

Pour enrayer ces dispositions, il ne fallait rien moins qu'un acte de violence. S'emparer de lord Dalhousie et des principaux membres du conseil législatif, puis, ce coup d'Etat accompli, provoquer un mouvement populaire dans les comtés du Saint-Laurent, installer un gouvernement provisoire en attendant que l'élection eût constitué le gouvernement national, enfin jeter les milices canadiennes contre l'armée régulière, tel avait été l'objectif de Walter Hodge, de Robert Farran, de François Clerc, de Vaudreuil.

La conspiration aurait réussi, peut-être, si la trahison de l'un de leurs complices ne l'eût fait avorter.

A Walter Hodge et à ses partisans franco-canadiens s'était joint un certain Simon Morgaz, dont il convient de faire connaître la situation de l'origine.

En 1825, Simon Morgaz était âgé et quarante-six ans. Avocat dans un pays où l'on compte encore plus d'avocats que de clients, comme aussi plus de médecins que de malades, il vivait assez péniblement à Chambly, petite bourgade, sur la

rive gauche du Richelieu, à une dizaine de lieues de Montréal, de l'autre côté du Saint-Laurent.

Simon Morgaz était un homme résolu, dont l'énergie avait été remarquée, lorsque les réformistes protestèrent contre les agissements du cabinet britannique. Ses manières franches, sa physionomie prévenante, le rendaient sympathique à tous. Nul n'eût jamais pu soupçonner que la personnalité d'un traître se dégagerait un jour de ces dehors séduisants.

Simon Morgaz était marié. Sa femme, de huit années moins âgée que lui, avait alors trente-huit ans. Bridget Morgaz, d'origine américaine, était la fille du major Allen, dont on avait pu apprécier le courage pendant la guerre de l'Indépendance, alors qu'il comptait parmi les aides de camp de Washington. Véritable type de la loyauté dans ce qu'elle a de plus absolu, il eût sacrifié sa vie à la parole donnée avec la tranquillité d'un Régulus.

Ce fut à Albany, Etat de New-York, que Simon Morgaz et Bridget se rencontrèrent et se connurent. Le jeune avocat était franco-canadien de

femme supporta dignement les conséquences. Bridget ne fit aucun reproche à son mari. Ses conseils ayant été inefficaces, elle accepta cette épreuve avec résignation, avec courage aussi, et, cependant, l'avenir était gros d'inquiétudes.

En effet, ce n'était plus pour elle seule que Bridget devait le redouter. Pendant les premières années de son mariage, elle avait eu deux enfants auxquels on donna le même nom de baptême, légèrement modifié, ce qui rappelait à la fois leur origine française et américaine. L'aîné, Joann, était né en 1807, le cadet, Jean, en 1808. Bridget se consacra tout entière à l'éducation de ses fils. Joann était d'un caractère doux, Jean d'un tempérament vif, tous deux énergiques sous leur douceur et leur vivacité. Ils tenaient visiblement de leur mère, ayant l'esprit sérieux, le goût du travail, cette façon nette et droite d'envisager les choses qui manquait à Simon Morgaz. De là, envers leur père, une attitude respectueuse toujours, mais rien de cet abandon naturel, de cette confiance sans réserve, qui est l'essence même de l'attraction du sang.

Pour leur mère, en revanche, un dévouement sans bornes, une affection, qui ne débordait de leur cœur ce double lien de de l'amour filial et de l'amour maternel que rien ne pourrait jamais rompre.

Après la période de la première enfance, Joann et Jean entrèrent au collège de Chambly, dans lequel ils se suivirent à une classe de distance. On les citait justement parmi les meilleurs élèves des divisions supérieures. Puis, lorsqu'ils eurent douze et treize ans, ils furent mis au collège de Montréal, où ils ne cessèrent d'occuper les meilleurs rangs. Deux années encore, et ils allaient avoir achevé leurs études, lorsque se produisirent les événements de 1835.

Si, le plus souvent, Simon Morgaz et sa femme demeuraient à Montréal, où le cabinet de l'avocat périlait de jour en jour, ils avaient conservé une modeste maison à Chambly. C'est là que se réunirent Walter Hodge et ses amis, lorsque Simon Morgaz fut entré dans cette conspiration, dont le premier acte, après l'arrestation du gouverneur général, devait être de procéder à l'installation d'un gouvernement provisoire à Québec.

Dans cette bourgade de Chambly, sous l'abri de cette modeste demeure, les conspirateurs pouvaient se croire plus en sûreté qu'ils ne l'eussent été à Montréal, où la surveillance de la police s'exerçait avec une extrême rigueur. Néanmoins, ils agissaient toujours très prudemment, de manière à dépister toutes tenta-

tives d'espionnage. Aussi, armes et munitions avaient-elles été déposées chez Simon Morgaz, sans que leur transport eût jamais éveillé le moindre soupçon. C'étaient donc de la maison de Chambly, où se reliaient les fils du complot, que devait partir le signal du soulèvement.

Cependant le gouverneur et son entourage avaient eu vent du coup d'Etat préparé contre la Couronne, et ils firent plus spécialement surveiller ceux des députés que désignait leur opposition permanente.

Mais, il est à propos de le redire, Papineau et ses collègues ignoraient les projets de Walter Hodge et de ses partisans. Ceux-ci avaient fixé au 26 août la prise d'armes, qui allait à la fois surprendre leurs amis et leurs ennemis.

Or, la veille, dans la soirée, la maison Morgaz fut envahie par les agents de la police, dirigés par



Les patriotes conduits à la prison de Montréal.—Page 6, col. 1.

naissance, circonstance dont le major Allen devait tenir compte,—il n'eût jamais donné sa fille au descendant d'une famille anglaise. Bien que Simon Morgaz ne possédât aucune fortune personnelle, avec ce qui revenait à Bridget de l'héritage de sa mère, c'était, sinon la richesse, du moins une certaine aisance assurée au jeune ménage. Le mariage fut conclu à Albany en 1806.

L'existence des nouveaux mariés aurait pu être heureuse : elle ne le fut pas. Non point que Simon Morgaz manquât d'égards envers sa femme, car il éprouva toujours pour elle une affection sincère ; mais une passion le dévorait—la passion du jeu. Le patrimoine de Bridget s'y dissipa en peu d'années, et, bien que Simon Morgaz eût la réputation d'un avocat de talent, son travail ne suffit plus à réparer les brèches faites à sa fortune. Et, si ce ne fut pas la misère, ce fut la gêne, dont sa

Rip, au moment où les conspirateurs s'y trouvaient rassemblés. Ils n'eurent pas le temps de détruire leur correspondance secrète, de brûler les listes de leurs affidés. Les agents saisirent aussi les armes cachées dans les caves de la maison. Le complot était découvert. Furent arrêtés et conduits à la prison de Montréal sous bonne escorte, Walter Hodge, Robert Farran, François Clerc, Simon Morgaz, Vaudreuil, et une dizaine d'autres patriotes.

Voici ce qui s'était passé.

Il y avait alors à Québec un certain Rip, anglo-canadien d'origine, qui dirigeait une maison de renseignements et d'enquêtes à l'usage des particuliers, et dont le gouvernement avait maintes fois utilisé, non sans profit, les qualités spéciales. Son officine privée fonctionnait sous la raison sociale : Rip and Co. Une affaire de police n'était pour lui qu'une affaire d'argent, et il la passait sur ses livres comme un négociant, traitant même à forfait—tant pour une perquisition, tant pour une arrestation, tant pour un espionnage. C'était un homme très fin, très délié, très audacieux aussi, avec quelque entregent, ayant la main ou, pour mieux dire, le nez dans bien des affaires particulières. Absolument dépourvu de scrupules, d'ailleurs, et n'ayant pas l'ombre de sens moral.

En 1825, Rip, qui venait de fonder son agence, était âgé de trente-trois ans. Déjà sa physionomie très mobile, son habileté aux déguisements, lui avaient permis d'intervenir en mainte circonstance sous des noms différents. Depuis quelques années, il connaissait Simon Morgaz, avec lequel il avait été en relation à propos de causes judiciaires. Certaines particularités, qui eussent paru insignifiantes à tout autre, lui donnèrent à penser que l'avocat de Montréal devait être affilié à la conspiration de Chambly.

Il le serra de près, il l'épia jusque dans les secrets de sa vie privée, il fréquenta sa maison, bien que Bridget Morgaz ne dissimulât point l'antipathie qu'il lui inspirait.

Une lettre, saisie au post-office, démontra bientôt la complicité de l'avocat avec une quasi-certitude. Le ministre de la police, informé par Rip du résultat de ses démarches, lui recommanda d'agir adroitement sur Simon Morgaz que l'on savait aux prises avec de grosses difficultés pécuniaires. Et, un jour, Rip mit brusquement le malheureux entre ces deux alternatives : ou d'être poursuivi pour crime de haute trahison, ou de recevoir l'énorme somme de cent mille piastres, s'il consentait à livrer le nom de ses complices et les détails du complot de Chambly.

L'avocat fut atterré !... Trahir ses compagnons !... Les vendre à prix d'or !... Les livrer à l'échafaud !... Et, cependant, il succomba, il accepta le prix de sa trahison, il dévoila les secrets de la conspiration, après avoir reçu la promesse que son marché infâme ne serait jamais divulgué. Il fut de plus convenu que les agents l'arrêteraient en même temps que Walter Hodge et ses amis, qu'il serait jugé par les mêmes juges, que la condamnation qui les frapperait—et ce ne pouvait être qu'une condamnation capitale—le frapperait aussi. Puis, une évasion lui permettrait de s'enfuir avant l'exécution du jugement.

Cette abominable machination resterait donc entre le ministre de la police, le chef de la maison Rip and Co et Simon Morgaz.

Les choses se passèrent ainsi qu'il avait été convenu. Au jour indiqué par le traître, les conspirateurs furent pris inopinément dans la maison de Chambly. Walter Hodge, Robert Farran, François Clerc, Vaudreuil, quelques-uns de leurs complices ainsi que Simon Morgaz, comparurent à la date du 25 septembre 1825 sur le banc de la cour de justice.

Aux accusations que porta contre eux l'avocat de la Couronne—le juge avocat, ainsi qu'on l'appelaient alors—les accusés ne répondirent que par de justes et directes attaques contre le cabinet britannique. Aux arguments légaux, ils ne voulurent opposer que des arguments tirés du plus pur patriotisme. Ne savaient-ils pas qu'ils étaient condamnés d'avance, que rien ne pouvait les sauver ?

Les débats duraient déjà depuis quelques heures, et l'affaire suivait régulièrement son cours, lors-

qu'un incident d'audience vint mettre en lumière la conduite de Simon Morgaz.

Un des témoins à charge, le sieur Turner, de Chambly, déclara que, plusieurs fois, l'avocat avait été vu conférant avec le chef de la maison Rip and Co. Ce fut là comme un éclair de révélation. Walter Hodge et Vaudreuil qui, depuis un certain temps, avaient eu des soupçons motivés par les allures singulières de Simon Morgaz, les virent confirmés par la déclaration du témoin Turner. Pour que la conspiration, si secrètement organisée, eût été si facilement découverte, il fallait qu'un traître en eût dénoncé les auteurs. Rip fut pressé de questions, auxquelles il ne put répondre sans embarras. A son tour, Simon Morgaz essaya de se défendre ; mais il se lança dans de telles invraisemblances, il donna des explications si singulières, que l'opinion des conjurés et aussi celle des juges fut bientôt faite à ce sujet. Un misérable avait trahi ses complices, et le traître, c'était Simon Morgaz.

Alors un irrésistible mouvement de répulsion se produisit sur le banc des accusés, et se propagea parmi le public, qui se pressait dans le prétoire.

« Président de la cour, dit Walter Hodge, nous demandons que Simon Morgaz soit chassé de ce banc, honoré par notre présence, déshonoré par la sienne !... Nous ne voulons pas être souillés plus longtemps du contact de cet homme ! »

Vaudreuil, Clerc, Farran, tous se joignirent à Walter Hodge, qui, ne se possédant plus, s'était précipité sur Simon Morgaz, auquel il fallut que les gardes vinsent en aide. L'assistance prit violemment parti contre le traître et exigea que l'on fit droit aux réclamations des accusés. Le président de la cour dut donner l'ordre d'emmener Simon Morgaz et de le reconduire à la prison. Les huées qui l'accompagnaient, les menaces dont il fut l'objet, démontrèrent qu'on le tenait pour un infâme, dont la trahison allait coûter la vie aux plus ardens apôtres de l'indépendance canadienne.

Et, en effet, Walter Hodge, François Clerc, Robert Farran, considérés comme les chefs principaux de la conspiration de Chambly, furent condamnés à mort. Le surlendemain, 27 septembre, après avoir une dernière fois fait appel au patriotisme de leurs frères, ils moururent sur l'échafaud.

Quant aux autres accusés, parmi lesquels se trouvait M. de Vaudreuil, soit qu'ils eussent paru moins compromis, soit que le gouvernement n'eût voulu frapper d'une peine capitale que les chefs les plus en vue, on leur fit grâce de la vie. Condamnés à la prison perpétuelle, ils ne recouvrèrent leur liberté qu'en 1829, lorsqu'une amnistie fut prononcée en faveur des condamnés politiques.

Que devint Simon Morgaz, après l'exécution ? Un ordre d'élargissement lui avait permis de quitter la prison de Montréal, et il se hâta de disparaître.

Mais une universelle réprobation allait peser sur son nom et, par suite, frapper de pauvres êtres, qui n'étaient pourtant pas responsables de cette trahison. Bridget Morgaz fut brutalement chassée du domicile qu'elle occupait à Montréal, chassée de la maison de Chambly, où elle s'était retirée pendant l'instruction de l'affaire. Elle dut reprendre ses deux fils qui, à leur tour, venaient d'être chassés du collège, comme leur père l'avait été du banc des accusés en cour de justice.

Où Simon Morgaz se décida-t-il à cacher son indigne existence, lorsque sa femme et ses enfants l'eurent rejoint, quelques jours après ? Ce fut dans une bourgade éloignée, d'abord, puis, bientôt, hors du district de Montréal.

Cependant Bridget n'avait pu croire au crime de son mari, ni Joann et Jean au crime de leur père. Tous quatre s'étaient retirés au village de Verchères, dans le comté de ce nom, sur la rive droite du Saint-Laurent. Ils espéraient que nul soupçon ne les dénoncerait à l'animadversion publique. Ces malheureux vécurent alors des dernières ressources qui leur restaient, car Simon Morgaz, quoiqu'il eût reçu le prix de sa trahison par l'entremise de la maison Rip, se gardait bien d'en rien distraire devant sa femme et ses fils. En leur présence, il protestait toujours de son innocence, il maudissait l'injustice humaine qui s'appesantissait sur sa famille et sur lui. Est-ce que, s'il avait trahi, il n'aurait pas eu à sa disposition des sommes con-

sidérables ? Est-ce qu'il en serait réduit à cette gêne excessive, en attendant la misère qui venait à grands pas ?

Bridget Morgaz se laissait aller à cette pensée que son mari n'était point coupable. Elle se réjouissait d'être dans ce dénuement, qui donnait tort à ses accusateurs. Les apparences avaient été contre lui... On ne lui avait pas permis de s'expliquer... Il était victime d'un horrible concours de circonstances... Il se justifierait un jour... Il était innocent !

Quant aux deux fils, peut-être eût-on pu observer quelque différence dans leur attitude vis-à-vis du chef de la famille. L'aîné, Joann, se tenait le plus souvent à l'écart, n'osant même penser à l'opprobre, infligé désormais au nom de Morgaz. Les arguments pour ou contre qui se présentaient à son esprit, il les repoussait pour ne point avoir à les approfondir. Il ne voulait pas juger son père, tant il craignait que son jugement fût contre lui. Il fermait les yeux, il se taisait, il s'éloignait lorsque sa mère et son frère plaidaient en sa faveur... Evidemment, le malheureux enfant redoutait de trouver coupable l'homme dont il était le fils.

Jean, au contraire, avait une attitude toute différente. Il croyait à l'innocence du complice de Walter Hodge, de Farran et de Clerc, bien que tant de présomptions s'élevassent pour l'accabler. Plus impétueux que Joann, moins maître de son jugement, il se laissait emporter à ses instincts d'affection filiale. Il se retenait à ce lien du sang que la nature rend si difficile à rompre. Il voulait défendre son père publiquement. Lorsqu'il entendait les propos tenus sur le compte de Simon Morgaz, il sentait son cœur bondir, et il fallait que sa mère l'empêchât de se livrer à quelque éclat. L'infortunée famille vivait ainsi à Verchères, sous un nom supposé, dans une profonde misère matérielle et morale. Et on ne sait à quels excès la population de cette bourgade se fût livrée contre elle, si son passé eût été divulgué par hasard.

Ainsi donc, en tout le Canada, dans les villes comme dans les infimes villages, le nom de Simon Morgaz était devenu la plus infamante des qualifications. On l'accolait couramment à celui de Judas, et plus spécialement aux noms de Black et de Denis de Vitré, depuis longtemps déjà les équivalents du mot traître dans la langue franco-canadienne.

Oui ! en 1759, ce Denis de Vitré, un Français, avait eu l'infamie de piloter la flotte anglaise devant Québec et d'arracher cette capitale à la France ! Oui ! en 1797, ce Blak, un Anglais, avait livré le proscrit qui s'était confié à lui, l'Américain MacLane, mêlé aux projets insurrectionnels des Canadiens ! Et ce généreux patriote avait été pendu, après quoi, on lui avait tranché la tête et brûlé les entrailles, arrachées à son cadavre !

Et maintenant, comme on avait dit Black et Vitré, on disait Simon Morgaz, trois noms voués à l'exécration publique.

Cependant, à Verchères, la population s'était bientôt inquiétée de la présence de cette famille, dont elle ne connaissait pas l'origine, de sa vie mystérieuse, de l'incognito dans lequel elle ne cessait de se renfermer. Des soupçons ne tardèrent pas à s'amasser contre elle. Une nuit, le nom de Black fut écrit sur la porte de la maison de Simon Morgaz.

Le lendemain, sa femme, ses deux fils et lui avaient quitté Verchères. Après avoir franchi le Saint-Laurent, ils allèrent s'établir pendant quelques jours dans un des villages de la rive gauche ; puis, l'attention étant appelée sur eux, ils l'abandonnèrent pour un autre. Ce n'était plus qu'une famille errante, à laquelle s'attachait la réprobation universelle. On eût dit que la Vengeance, une torche enflammée à la main la poursuivait, comme dans les légendes bibliques, elle fait du meurtrier d'Abel. Simon Morgaz et les siens, ne pouvant se fixer nulle part, traversèrent les comtés de l'Assomption, de Terrebonne, des Deux-Montagnes, de Vaudreuil, gagnant ainsi vers l'est, du côté des paroisses moins habitées, mais où leur nom finissait toujours par leur être jeté à la face.

FEUILLETON DU "MONDE ILLUSTRÉ"

MONTRÉAL, 15 FÉVRIER 1890

LE REGIMENT

PROLOGUE

MARIÉE PAR ORDRE.—(Suite)

Dans sa jeunesse André de Cheverny avait adoré une jeune fille, Thérèse de Bois-Guérêt. Il allait la faire demander à son père, lorsqu'il apprit qu'elle aimait et qu'elle venait d'être fiancée. Celui qu'elle avait choisi n'était autre que Pontalès. Bientôt elle fut sa femme. Et Pontalès la rendit heureuse.

Jamais Thérèse ne sut que Cheverny l'avait ardemment aimée. Dans les fréquentes occasions où il lui fut donné de la voir, l'officier ne cessa jamais de lui témoigner le plus profond respect et rien, ni dans ses paroles, ni dans ses allusions, ni dans ses regards, ne put donner à la jeune femme d'abord, plus tard à la femme âgée, le soupçon des sentiments qu'il avait éprouvés pour elle.

Ce fut là le charmant et douloureux souvenir de la vie de Cheverny. Lui-même se maria et il sut entourer sa femme, qui lui donna un fils, d'une affection forte et dévouée. Mais le souvenir persistait et parmi les nombreux amis que créent, aux soldats les dangers courus ensemble, il n'en trouva pas dont le bonheur lui fut plus cher et tint plus à son cœur que celui de Pontalès.

Le bonheur de Pontalès faisait le bonheur de Thérèse. Dans la noblesse de son caractère, il ne pouvait séparer les deux. Voilà pourquoi il ressentit sensiblement, comme une infortune personnelle, le désastre qui atteignait Pontalès.

Thérèse vivait encore, à cette époque, mais était délicate. Lui, Cheverny, avait perdu sa femme depuis deux ans. Thérèse ruinée, Thérèse malheureuse, Thérèse réduite à la misère, est-ce que c'était possible, alors que lui était riche ? C'eût été un remords et cela eût voilé de deuil, les souvenirs tendres, si doux et si tristes de sa jeunesse.

—Non, cela ne sera pas ! se dit-il.

Et quand Pontalès, désespéré, à bout de ressources, voyait tout perdu, apparut tout à coup le général de Cheverny venant lui offrir sa fortune.

—Tu te relèveras, dit-il à Pontalès, qui ne pouvait deviner la cause de cette générosité, mais que ce dévouement touchait jusqu'aux larmes. Tu te relèveras et tu referas ta fortune. Je n'en doute pas. En te confiant la mienne c'est donc un excellent placement que je fais. Ne m'en sache aucun gré.

Ce fut ainsi que le manufacturier put tenir tête à l'orage. Mme de Pontalès, malade en ce moment, avait ignoré par quelles terribles angoisses venait de passer son mari. De telle sorte qu'elle ne connut même pas la noble action de Cheverny ! Ce fut plus tard, seulement alors que Pontalès, nuit et jour, travaillait à réédifier sa fortune, qu'il finit partout lui dire.

—Il a été ton seul ami, dit-elle.

Elle se trompait, on l'a vu, car ce ne fut point l'amitié qui décida Cheverny à sauver Pontalès : ce fut l'amour. Pour le malheur de Cheverny, là ne devaient pas s'arrêter les services rendus au mari de Thérèse.

Un article outrageant contre Pontalès et mettant en doute sa probité commerciale avait paru dans un journal financier. L'article faisait du bruit et l'on en causait beaucoup à la Bourse. Pontalès ne put l'ignorer. Il fallait enrayer ce bruit dès sa naissance. Pontalès envoya au journal deux de ses amis, Briard, un filateur avec lequel il avait toujours été en excellentes relations, et le général de Cheverny.

L'article était signé : Jaguelain. Ce nom avait une réputation dans les salles d'armes et les tirs au pistolet. Pontalès ne l'ignorait pas, bien que sa

vie toute de travail et de combinaisons industrielles fût peu mêlée au sport parisien. Jaguelain désigna deux couliissiers : Chavanon et Raucourt, pour s'entendre avec les témoins de Pontalès.

Pontalès arrivait à sa soixantième année. Il ne s'était jamais battu. D'un tempérament très pacifique, il n'avait de sa vie tenue une épée ni un pistolet. Si son fils avait été là, il s'en serait volontiers remis à son adresse du soin de réparer son honneur. Mais Antoine, parti depuis un an, pour un voyage dans les Indes, en route pour revenir, ne serait pas en France avant six semaines. Pontalès devait donc se venger lui-même.

Disons-le tout de suite : il avait peur. Si l'outrage avait été secret, s'il n'avait été connu que de quelques intimes, certes, Pontalès ne l'eût pas relevé ! Il était la probité même et ses intimes ne pouvaient avoir aucune incertitude à son sujet. Mais l'article attaquait son honneur devant le monde industriel et financier tout entier et l'attaquait en termes vifs et l'attaquait, surtout, en faisant allusion aux récents événements de Bourse qui avaient anéanti la ruine de sa maison.

Il avait répondu à cet article, victorieusement, en montrant que la maison Pontalès était toujours debout, ferme sur sa renommée et sur sa fortune, pour celui, l'abandon généreux de Cheverny permettait de le faire. Mais il fallait également se venger de l'insulte. Et ici, Pontalès frissonnait.

La veille du duel au soir, alors que, présageant une issue fatale, il mettait en ordre quelques papiers, ses mains tremblaient nerveusement et de son front de grosses gouttes de sueur tombaient. Il avait le cœur comme dans un étouffement.

—Cet homme me tuera !

Telle était sa pensée, telle était son épouvante. Et ses yeux, brouillés, ne voyaient plus. Les adversaires devaient se rencontrer le lendemain dans un chemin des bois de Chaville. Le matin, Briard et le général de Cheverny vinrent prendre Pontalès en voiture. Ils apportèrent des pistolets et le médecin de Cheverny les accompagna.

Pendant le trajet Pontalès ne prononça pas un mot. Pâle, la sueur au front, éperdu, il était la vivante image de la lâcheté. Cheverny le considérait avec pitié. Comment cet homme allait-il se conduire sur le terrain ?

Il ne chercha pas à le reconforter, sachant que tout ce qu'il pourrait dire ne ferait qu'augmenter les terreurs de son ami. Il affecta seulement de la gaieté, de l'insouciance, comme si le résultat du duel ne faisait pas de doute pour lui et comme s'il ne concevait véritablement aucune crainte.

Toutefois, Pontalès était si défait lorsque la voiture s'arrêta dans la forêt et que le cocher, sautant du siège, eut ouvert la portière, si défait et si chancelant que le soldat lui glissa dans l'oreille deux mots :

—Songe qu'on t'a mortellement outragé....

—Oui, oui, bégaya Pontalès.

Ses dents claquaient avec un petit bruit sec. Il avait les yeux effarés d'un pauvre chien que l'on bat.

Jaguelain et ses témoins arrivèrent presque aussitôt, Cheverny mit les pistolets armés entre les mains des adversaires, après avoir mesuré la distance convenue. La main de Pontalès tremblait terriblement.

—Serais-tu lâche ? dit le général.

—Je ne sais pas, moi, je ne sais pas, dit le vieillard.

Cheverny devait frapper trois coups dans sa main ; mais avant le troisième coup, pliant sur les jarrets, comme si ses jambes avaient été coupées d'un coup de faux, Pontalès s'abattait sur le sol, ayant un hoquet, pris d'un éblouissement.

Jaguelain avait déjà levé son arme. Il l'abaissa avec un sourire insultant de mépris. Mais il garda le silence. Il attendit. Cheverny se précipita vers le malheureux.

—Eh bien, que t'arrive-t-il ?

—J'ai peur.

—Sois donc un homme....

—C'est plus fort que moi, j'ai peur.

—Tu seras demain la fable de tout Paris.

—J'ai peur.

—Tu te déshonores, tu déshonores ta fille et ton fils. Tu jettes sur ton nom le ridicule.

Pontalès promena sur son front son mouchoir

déjà tout mouillé. Cheverny lui tenait la main. Il l'obligea de se relever.

—Pour l'honneur même de tes témoins, dit-il, cache au moins cette ignoble épouvante.

Et son énergique figure de soldat exprimait le dégoût et le mépris que cet homme lui inspirait.

Pontalès se retrouva debout, le pistolet à la main. Mais son trouble n'avait pas cessé. Il ne distinguait même pas Jaguelain.

Son attitude était si éloquente, sa main qui pendait le long de la jambe, si tremblante, tout en lui indiquait si bien que jamais cette main n'aurait la force de relever l'arme et de la soutenir, en face de l'œil, que Jaguelain laissa échapper une exclamation outrageante. Tourné vers les témoins, il dit :

—Ceci devient malpropre et je ne veux pas me couvrir de ridicule. Personne ne prendra-t-il la place de cet homme ?

Cheverny s'avança :

—Monsieur, dit-il, j'ai été toute ma vie l'ami de Pontalès et j'estime que sa probité commerciale est à l'abri de tout soupçon. Cette probité, vous l'avez attaquée sans preuve, faisant le mal, et calculant sans doute que Pontalès vous fermerait la bouche à coups de billets de banque. Aujourd'hui, Pontalès faible et nerveux, se trouve dans l'impossibilité de venger son honneur insulté. Vous plaît-il que je le remplace ?

—Ce sera comme vous le désirez, monsieur, fit Jaguelain avec insouciance.

Et il alla reprendre sa place. Cheverny, d'un geste brusque, arracha le pistolet des mains inertes de Pontalès.

—Eloigne-toi !

L'autre obéit, d'instinct, sans se rendre compte de ce qui se passait. Presque aussitôt, Briard frappait dans ses mains. Deux coups partirent simultanément.

Cheverny, comme Jaguelain, était adroit tireur mais la colère et l'énerverment l'avaient surexcité et avaient fait trembler son bras. La balle était passée à quelques lignes de l'oreille de Jaguelain. Quant à celui-ci, il se possédait bien et sa balle n'avait pas dévié. Elle avait atteint Cheverny en pleine poitrine.

—J'ai mon compte, dit le général en tombant.

Le médecin, Briard et les témoins de Jaguelain s'élançèrent pour le soutenir. Quand ils arrivèrent, Cheverny avait du sang aux lèvres. Il répéta :

—Je m'y connais, j'ai mon compte.

Et il eut une syncope. A quelques pas de là, à genoux, hébété, Pontalès ne comprenait rien. Cet homme allait mourir pour lui peut-être. Il ne savait pas. Le médecin sondait la plaie délicatement. Il sentit la balle, mais constata l'impossibilité de l'extraire. Il paraissait consterné.

—Aucun espoir, demanda un témoin derrière lui.

—Je ne pense pas que la mort soit soudaine, fit à mi-voix le médecin, mais c'est une question de quelques jours.

Le dénouement fatal de ce duel n'était pas sans émouvoir et sans effrayer les témoins.

—Vous avez encouru là une très grave responsabilité, messieurs, disait le médecin, qui ne cessait pas de prodiguer au pauvre Cheverny les soins les plus intelligents et les plus empressés.

On eût dit que cette observation, faite très bas cependant, était arrivée jusqu'aux oreilles du blessé. Il rouvrit les yeux. Il essaya de parler. Des sons gutturaux furent ce qu'on entendit.

—Ne parlez pas, général, ne parlez pas, ordonna le docteur.

—Ne parlez pas, supplia Briard.

Le général réunit ses forces et cette fois on entendit :

—Il faut.... que.... je parle.... aux témoins d'abord....

Et après une longue pause :

—Il faut que je m'entretienne aussi avec Pontalès.

Le médecin voulut s'y opposer :

—Songez que la moindre fatigue peut vous tuer. —Je ne conserve pas d'illusion sur mon état, monsieur le docteur, dit le général ; j'ai été cinq fois blessé sur les champs de bataille. J'ai de l'expérience.

Et il souriait doucement. Il reprit :

—Je mourrai ici, sous ces grands arbres, ou bien dans deux ou trois jours, chez moi, dans mon lit. Deux ou trois jours de plus ou de moins, qu'est-ce que cela peut faire ? Et songez, songez, dit-il avec un effort qui visiblement trahissait de cruelles tortures, que je ne mourrais pas tranquille si je ne m'entretenais avec les témoins, et avec Pontalès.

—Qu'il soit donc fait selon votre volonté, monsieur ! fit le médecin avec tristesse.

Il fit signe aux témoins d'approcher. Briard était déjà près de lui, serrant dans les siennes les mains du général. Chavanon et Raucourt se tenaient à quelques pas. Ils accoururent. Le général avait les yeux fermés. Il semblait se recueillir, afin d'expliquer sa pensée avec le moins de mots possible et d'éviter ainsi l'énorme fatigue de s'exprimer. Il les rouvrit, regarda tour à tour ceux qui étaient là.

—Je ne vois pas M. Jaguelain, dit-il.

On fit signe à Jaguelain qui s'approcha aussi. Il était pâle et assez décontenancé. La mort de ce brave homme qui s'éteignait là, devant lui, courageusement, était une injustice. Cheverny lui était inconnu. Il ne l'avait pas attaqué. Il mourait parce qu'il avait voulu se substituer à un lâche. Et devant ce moribond, Jaguelain baissait les yeux. Le général le considéra longtemps.

—Je comprends ce que vous pensez, monsieur, dit-il, et c'est justement parce que je le comprends que je crois être sûr que vous ne vous refuserez pas de vous prêter à ce que je vais demander, à ce que j'ai le droit d'exiger.

—Parlez, monsieur, dit Jaguelain, mais croyez bien que si j'avais pu prévoir...

—N'achevez pas, si vous n'aviez pas voulu vous battre, je vous aurais insulté et je vous y aurais contraint. Donc, monsieur, pas de regrets. Vous m'avez tué proprement.

Il y eut un silence, après quoi :

—Seulement, je suis connu. J'occupe une haute position dans l'armée. Ma mort ne passera point inaperçue. Si les faits, tels que vous les avez vus, étaient connus du public, mon ami Pontalès pour l'honneur de qui je me suis battu serait déshonoré et j'aurais donc été à l'encontre du but que j'ai voulu atteindre. Cela ne se peut pas.

—Ce lâche ne mérite pas que vous le défendiez, murmura Briard.

—Taisez-vous. Je veux que son honneur reste intact.

Et le général ferma les yeux de nouveau. Devant son esprit, en ce moment suprême, passaient, charmants, les souvenirs de son enfance et de sa jeunesse. Il revoyait Thérèse telle qu'il l'avait aimée.

Elle était si belle, si douce, si tendre. En se rappelant la jeune fille qui avait préoccupé son cœur, il lui semblait, au milieu de sa fièvre et des souffrances intolérables de sa blessure, être enveloppé d'un air frais et parfumé. Et dans cette âme haute et chevaleresque il y avait comme une joie de souffrir. N'était-ce pas pour Thérèse qu'il s'était battu ? L'honneur de Pontalès, c'était l'honneur de Thérèse. Il avait donné une première fois sa fortune. Une seconde fois il donnait sa vie. Il aurait ainsi veillé sur l'amie de son cœur, pendant toute son existence. Il allait mourir gaiement, n'ayant qu'un regret, un seul :

—Ah ! si elle avait pu savoir que je la chérisais, si, même n'ayant pour moi que de l'estime et de l'amitié tout d'abord, elle m'avait épousé, comme elle m'eût aimé à la longue, à force de me connaître ! Car elle m'eût aimé ! Elle m'eût aimé ardemment !

Et son cœur fondait, à cette seule pensée. L'honneur, la tranquillité de Thérèse étaient menacés. Il fallait la sauver. Alors, se relevant un peu, soutenu par le médecin et d'une voix presque forte trahissant la mâle énergie de ce brave :

—Messieurs, c'est un mourant qui vous parle. Il ne prie point. Il ordonne. Je veux que de cette rencontre deux procès-verbaux soient rédigés. Le premier sera livré à la publicité. Ce procès-verbal relatara la rencontre entre M. Jaguelain et moi, pour des motifs d'intérêt privé. Il ne sera pas fait mention des incidents dont vous avez été les témoins et au lieu de figurer comme adversaire de M. Jaguelain, Pontalès sera nommé, avec M. Briard, comme mon second témoin. C'est donc

moi qui devais me battre avec M. Jaguelain. Ce n'est point Pontalès. Vous m'avez compris ?

Il s'exprimait d'une voix nette comme s'il avait été sur le champ de manœuvres ou sur le champ de bataille, distribuant des ordres à ses officiers.

—Nous avons compris, fit Briard.

Chavanon et Raucourt se contentèrent de baisser la tête en signe d'affirmation. Jaguelain ne disait mot. Quant à Pontalès il était, à dix pas de là, assis contre un arbre, regardant vaguement, hébété, cette scène, sans rien voir, et ne sachant pas, sans doute, s'il était bien éveillé, ou si plutôt il n'était pas le jouet de quelque cauchemar.

Cheverny se taisait maintenant. Très oppressé, on eût dit qu'il allait rendre l'âme. Le médecin lui versa un peu de cordial sur les lèvres. Cela lui rendit quelques forces.

—Vous avez parlé de deux procès-verbaux, dit Briard.

—Je vais vous expliquer en quoi consistera le second. Vous relaterez tous les faits de ce duel tels qu'ils se sont passés, l'insulte faite à l'honneur de Pontalès, les préparatifs de la rencontre, la lâcheté de Pontalès et mon intervention. Vous signerez et Pontalès signera. Et M. Jaguelain aussi mettra sa signature. Il me doit bien cela, fit le général avec un navrant sourire.

—Nous signerons, dirent les témoins en même temps.

—Je signerai, dit Jaguelain. Mais Pontalès refusera peut-être, car il mettrait ainsi son honneur entre vos mains.

—C'est ce que je veux, dit faiblement le blessé. Il signera.

—Et que ferez-vous de ce procès-verbal ? demanda Jaguelain.

—Vous me le remettez, et si je meurs avant de le recevoir de vos mains, vous le remettez à mon fils Georges. Mais je voudrais vivre seulement deux jours, pas plus, docteur, faites-moi vivre encore deux jours, voulez-vous ?

—Vous venez de perdre un jour tout entier en parlant comme vous l'avez fait, dit le médecin avec tristesse.

—Dussé-je en perdre un autre, il faut que je continue.

—Reposez-vous quelques minutes.

Le blessé obéit. Le médecin le soutenait toujours. Les témoins et Jaguelain s'étaient respectueusement écartés.

—Général, vous pourriez vivre deux jours, trois jours encore, peut-être une semaine, si vous vouliez être sage et me permettre de vous reconduire à votre hôtel, sans plus de fatigue.

—Si je me suis hâter de parler, dit Cheverny, c'est que j'avais peur de mourir.

—Me croyez-vous ?

—Oui, mais si je tombe en syncope, si je ne reprends pas connaissance, cela équivaut à être mort.

—Puisqu'il faut que vous viviez deux jours au moins, je tâcherai de vous faire vivre en possession de votre intelligence, général.

—Etes-vous sûr d'y réussir ?

—Sûr, qui peut l'être d'une pareille chose ? dit le médecin.

Le général poussa un profond soupir.

—Je souffre bien, dit-il d'une voix très faible. Faites de moi ce que vous voudrez, mes forces sont à bout.

Le docteur ne se le fit pas répéter deux fois.

—Messieurs, dit-il aux témoins, le blessé ne pourrait vous entretenir plus longtemps sans qu'il y eût danger immédiat. Je vais le transporter en son hôtel.

On fit avancer une voiture. Briard et le docteur y portèrent le général. Celui-ci paraissait mort. Alors, seulement, Pontalès parut revenir à la vie, se réveiller, recouvrer l'intelligence des choses si graves qui se passaient autour de lui. Il étendit les bras vers le groupe des hommes qui entouraient celui qui s'était dévoué pour lui.

—André ! dit-il désespérément, André !

Personne ne lui répondit, soit qu'on ne l'eût pas entendu, soit qu'on ne voulût pas lui répondre. Alors il se précipita vers la voiture au moment où elle s'ébranlait et voulut se jeter sous les pieds des chevaux. Les témoins l'en empêchèrent. Le

malheureux, hagard, les yeux fous, répétait :

—Est-ce qu'il est mort ? Est-ce qu'il est mort, à cause de moi, André ? Répondez-moi donc. Est-ce qu'il est mort ?

Chavanon eut pitié de lui et dit :

—Non, mais il n'en vaut guère mieux !

—A cause de moi ! répéta Pontalès. A cause de moi !

Les hommes s'éloignèrent avec mépris. Et il resta seul, dans le bois, car Briard avait accompagné le médecin qui pouvait avoir besoin de lui durant le trajet. Seul, en ce carrefour témoin de sa honte, il était tombé, le ventre contre la terre, se tenant et se cachant la tête entre les mains.

—Je n'ai pas pu, je n'ai pas pu ! disait-il.

Et l'idée que Cheverny allait peut-être mourir pour lui le secouait tout à coup :

—Ainsi, André aura sacrifié sa fortune pour me permettre de rétablir la mienne que j'avais compromise ! Et cette fortune, je la détiens, je n'ai pas encore pu la lui rendre ! Je suis son obligé. Il m'a rendu là un service que la reconnaissance de toute ma vie ne saurait lui payer. Et, non content de cela, il me sauve l'honneur. Le monde aurait connu demain ma lâcheté. Grâce à André, il ne la connaîtra pas. Et cela va lui coûter la vie, sans doute ! Qu'ai-je donc fait pour mériter cette amitié ? Rien. Et que ferais-je bien, André mort ou vivant, pour montrer que si je suis un lâche je ne suis pas un malhonnête homme ?

Et, les doigts crispés dans ses cheveux gris, sur la chair saignante de son crâne, il répétait :

—Oui, que ferais-je bien ? que ferais-je bien ?

Le général de Cheverny demeurait rue Ampère. La voiture allait au pas. Elle mit longtemps à faire le trajet. Le blessé était tombé en syncope au moment où il avait été transporté dans la calèche par Briard et le médecin. Rue Ampère, quand on arriva, il n'avait pas encore repris connaissance. Ce fut vers midi seulement qu'il revint à lui.

Briard avait télégraphié à Georges de Cheverny, lieutenant d'infanterie, fils du général, en garnison à Versailles, et le jeune homme accourut, après s'être fait remplacer par un ami.

Georges était un grand garçon de vingt-cinq ans, élégant et distingué, à la figure douce et sérieuse. Elevé par le général dans l'amour du métier militaire, il adorait ce métier, s'y était consacré corps et âme, travailleur acharné, au courant de toutes les productions techniques, en quelque langue qu'elles parussent, suivant d'un œil attentif le développement des forces militaires chez les nations voisines, rapportant toutes ses pensées, toutes ses aspirations, toute son énergie vitale à l'armée, à son pays, à son régiment qui était pour lui comme une seconde famille.

Sorti de Saint-Cyr, quelque temps avant la guerre de Crimée, il avait obtenu de faire partie de l'armée chargée de prendre Sébastopol. Devant Sébastopol il avait fait sa première étape de soldat. Il avait été blessé et avait gagné la croix.

Très bon, très juste, il était aimé de ses camarades, estimé de ses supérieurs qui voyaient en lui un officier d'avenir, devant porter dignement le nom de Cheverny et les soldats et les sous-officiers l'adoraient.

Ne cherchant guère les aventures galantes, retenu du reste par un amour profond qui emplissait tout son cœur, il fréquentait peu les cercles et les cafés. On le voyait rarement en soirée. Il n'était jamais si heureux que lorsque, son service était fini, libre de son temps, il se retrouvait seul, en son petit appartement de garçon, devant ses livres et devant ses travaux entrepris.

—C'est un *bûcheur* ! disait-on, non sans ironie.

Bûcheur, en effet, mais n'ayant pas la besogne morose, au contraire toujours souriant et gai, confiant en l'avenir.

Georges de Cheverny avait pour son père, dont il avait pu apprécier depuis longtemps les rares qualités et la haute et vaste intelligence, une véritable adoration. La dépêche du médecin l'atteignait en plein cœur. Elle était courte et terrible, cette dépêche :

« Votre père a été grièvement blessé en duel. Venez sans perdre un instant. »